



# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

## ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

### GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

#### Sommaire

Introduction	p 1
1 Cadre général de la formation	p 2
2 Les contenus de formation	p 4
3 La présentation des blocs	p 9
4 Les périodes de formation en milieu professionnel	p 11
5 L'approche pédagogique de la formation	p 15
6 La certification	p 20
7 Les passerelles	p 21
8 Les partenariats possibles	p 21
9 La liaison IFAS IFAP / Education nationale	p 22
 Annexes	 p 23
Annexe 1 : Compléments indicateurs et ressources par bloc	p 24
Annexe 2 : Tableau Epreuves-PFMP (CCF)	p 34
Annexe 3 : Proposition de répartition horaire des savoirs associés	p 36
Annexe 4 : Approche par compétences	p 43
Annexe 5 : Exemples de contextes et de situations professionnels	p 45
Annexe 6 : Le guide d'équipement	p 51
Annexe 7 : Bibliographie/Sitographie	p 55
Annexe 8 : Ressources INRS pour le baccalauréat professionnel	p 60
Accompagnement, soins et services à la personne	p 60
Annexe 9 : exemples de fiches d'évènements indésirables	p 64

## **Introduction**

Le baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) a été créé par l'arrêté du 11 mai 2011.

Sa rénovation a été actée pour une mise en application en septembre 2022.

Cette rénovation a pour objectifs :

- la mise en conformité du référentiel en blocs de compétences. Les blocs de compétences sont des ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées ;
- la facilitation de passerelles entre les diplômes et titres de même niveau des différents ministères de ce secteur professionnel ;
- la révision des compétences et des contenus, puisque ce diplôme date de plus de dix ans (tout diplôme doit être désormais revisité tous les cinq ans).

Ce travail a tenu compte :

- de la transformation de la voie professionnelle au niveau des horaires et des nouveaux dispositifs (co-intervention, chef d'œuvre, accompagnement personnalisé) ;
- de la création récente d'autres diplômes (CAP accompagnant éducatif petite enfance, baccalauréat professionnel Animation – Enfance et personnes âgées, diplômes d'Etat d'aide-soignant et auxiliaire de puériculture) ;
- des évolutions du secteur professionnel.

Cette rénovation a pris appui sur des résultats d'enquêtes, d'auditions :

- questionnaires envoyés à des élèves diplômés de ce baccalauréat ASSP entre 2014 et 2020 (104 lycées sollicités dans huit académies différentes). 701 réponses ont permis de dégager les compétences le plus souvent réinvesties, celles peu utilisées ;
- questionnaires envoyés à des établissements de santé ou médico-sociaux (222 établissements sollicités) employant des titulaires du baccalauréat professionnel ASSP ou accueillant des élèves ASSP en périodes de formation en milieu professionnel ;
- entretiens avec des professionnels de terrain : structures d'accueil de la petite enfance, EHPAD, services hospitaliers, services à la personne ...
- entretiens avec des associations d'usagers, des organismes professionnels ;
- entretiens avec les organismes représentés à la CPC Cohésion sociale et santé.

Tous les résultats de ce travail de prospection ont permis de mettre en exergue :

- les domaines de formation réinvestis dans les emplois occupés et/ou la poursuite d'études ;
- les domaines à approfondir.

Les conclusions de ces enquêtes et auditions se rejoignent sur la nécessité de renforcer la posture professionnelle, les capacités rédactionnelles, l'usage du numérique, l'acquisition d'un vocabulaire professionnel, la capacité à analyser et à prendre du recul sur ses pratiques.

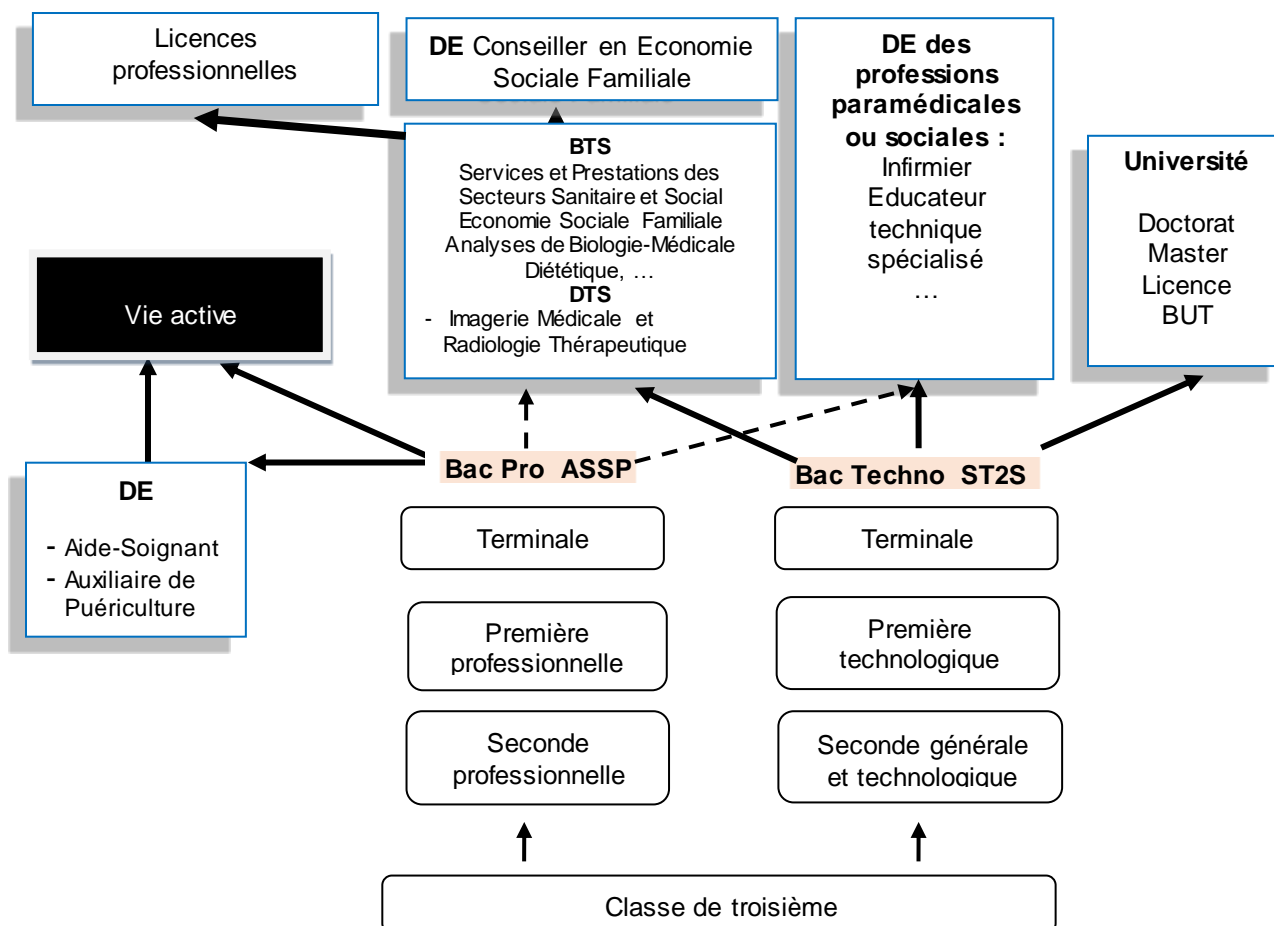
## 1. Cadre général de la formation

### 1.1 Schéma d'organisation de la filière sanitaire et sociale

Les diplômes de niveau 4 :

- Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- Baccalauréat technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social

#### Les possibilités de parcours



### 1.2 Horaires d'enseignement (Arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel, modifié par l'arrêté du 1er mars 2021)

La durée du cycle de formation du baccalauréat professionnel comporte 108 semaines réparties en :

- 84 semaines de formation ;
- 22 semaines de période de formation en milieu professionnel (PFMP) ;
- 2 semaines consacrées à l'examen.

L'arrêté du 2 février 2022 portant création de la spécialité accompagnement, soins et services à la personne du baccalauréat professionnel précise à l'article 4 qu'au « titre de l'annexe I de l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé, sont retenus les enseignements « Economie-gestion » et « Physique-chimie ». Dans le cadre de l'annexe II du même arrêté, la spécialité est classée dans le secteur « **production** ». »

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL GRILLE HORAIRE ELEVE</b>				
	Seconde prof.	Première prof.	Terminale prof.	Total sur 3 ans
<b>Enseignements professionnels</b>	<b>450</b>	<b>420</b>	<b>390</b>	<b>1 260</b>
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	30	28	-	58
Enseignements professionnels et enseignements généraux (b) en co-intervention et/ou atelier de philosophie et/ou insertion professionnelle-poursuite d'études (a) (c)	-	-	26	26
Réalisation d'un chef-d'œuvre (e)	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion	30	28	26	84
<b>Enseignements généraux</b>	<b>360</b>	<b>336</b>	<b>299</b>	<b>995</b>
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Physique-chimie	45	42	39	126
Arts appliqués et cultures artistiques	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
Consolidation, AP et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91	265
<b>Total des heures</b>	<b>900</b>	<b>840</b>	<b>780</b>	<b>2 520</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel</b>	<b>6 semaines</b>	<b>8 semaines</b>	<b>8 semaines</b>	<b>22 semaines</b>

Chaque établissement bénéficie d'un volume horaire complémentaire pour les activités à effectifs réduits (voir annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2018). Une partie de cet horaire doit être affectée aux techniques professionnelles.

Le programme d'économie-gestion est celui des baccalauréats professionnels du secteur production.

Le programme de mathématiques relève du groupement C.

### **1.3 Généralités sur les périodes de formation en milieu professionnel**

La réglementation générale des baccalauréats professionnels prévoit 18 à 22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).

Pour la spécialité Accompagnement, soins et services à la personne, elle est fixée à 22 semaines et elle se répartit comme suit : 6 semaines en seconde et 8 semaines en première et 8 semaines en terminale.

Les articles L. 124-1 à L. 124-20 et D. 124-1 à R. 124-13 du code de l'éducation régissent les périodes de formation en milieu professionnel. Créés par la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 relative au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut du stagiaire, et ses décrets d'application (n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 et n° 2015-1359 du 26 octobre 2015), ils fixent notamment les dispositions suivantes :

- définition des périodes de formation en milieu professionnel ;
- instauration d'un(e) enseignant(e) référent(e) et définition de son rôle ;
- désignation des signataires de la convention de stage et fixation des clauses obligatoires ;
- limitation du nombre de stagiaires suivis par un(e) enseignant(e) référent(e) ;
- limitation du nombre de stagiaires présent(e)s simultanément dans un même organisme d'accueil ;
- limitation du nombre de stagiaires encadré(e)s par un tuteur ou une tutrice ;
- conditions d'attribution d'une gratification pour le ou la stagiaire ;
- instauration d'une attestation de stage ;
- instauration de l'évaluation par le/la stagiaire de la qualité de l'accueil dont il/elle a bénéficié.

Chaque période de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention signée par le chef d'établissement, le représentant de l'organisme d'accueil, le professeur référent, le tuteur et l'élève s'il est majeur ou son représentant légal s'il est mineur. (Voir Convention type pour les élèves de lycée professionnel et annexes de la [circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016](#)..)

L'arrêté du 30 août 2019 porte création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro, ce qui permet de prendre en compte les périodes de formation en milieu professionnel réalisées à l'étranger.

## **2. Les contenus de formation**

Le référentiel de compétences est présenté en quatre blocs de compétences correspondant aux quatre pôles du référentiel d'activités professionnelles.

Les compétences de chaque bloc sont évaluées par une épreuve.

La construction par blocs facilite la fluidité des parcours : validation des acquis de l'expérience, passerelles vers d'autres diplômes, forme progressive de la certification.

Les savoirs associés sont répartis par bloc, au service des compétences à acquérir.



PÔLE D'ACTIVITES	BLOC DE COMPETENCES	UNITÉ CERTIFICATIVE
<b>Pôle d'activités 1</b> Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	<b>Bloc de compétences 1</b> Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	<b>U31</b> Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
<b>Pôle d'activités 2</b> Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	<b>Bloc de compétences 2</b> Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	<b>U 32</b> Soins d'hygiène, de confort et de sécurité
<b>Pôle d'activités 3</b> Travail et communication en équipe pluri professionnelle	<b>Bloc de compétences 3</b> Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle	<b>U33</b> Travail et communication en équipe pluri professionnelle
<b>Pôle d'activités 4</b> Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné	<b>Bloc de compétences 4</b> Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	<b>U2</b> Conception d'action(s) d'éducation à la santé

## 2.1 Les évolutions du référentiel

BLOC	Evolutions
<b>1- Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accent sur l'accompagnement de la personne avec la notion de <b>projet de vie ou de projet individualisé</b></li> <li>Activités d'animation moins représentées du fait de la difficulté à mettre en œuvre un projet d'animation et de la création du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées »</li> </ul>
<b>2- Intervenir auprès de l'utilisateur dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accent sur la posture professionnelle, la prise de distance, la posture réflexive</li> <li>Prise en compte de la <b>participation au raisonnement clinique</b></li> <li>Evolution des compétences liées au repas aux dépens de la préparation et en faveur de l'accompagnement et de la distribution</li> </ul>
<b>3- Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accent sur le travail en équipe, la communication professionnelle</li> <li>Coordination d'équipe de bionettoyage</li> <li>Prise en compte des valeurs du soin, de la laïcité en secteur sanitaire et médicosocial</li> </ul>
<b>4- Réalisation d'actions d'éducation à la santé*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spécificité du bac pro ASSP mise en valeur par la création de ce bloc</li> <li>Mobilisation des compétences d'analyse, de conception, de rédaction</li> </ul>

Les remarques formulées par les professionnels ont été prises en compte à différents niveaux. L'acquisition d'une posture professionnelle, en lien avec les valeurs du soin, est indispensable et travaillée tout au long du cursus, dans tous les blocs de compétences.

Les activités de soins avec le raisonnement clinique, la surveillance de l'état de santé et l'accompagnement de la personne sont au cœur de ce référentiel rénové.

La notion de travail en équipe pluri professionnelle, fondamentale dans le secteur sanitaire et médico-social a été davantage développée et fait désormais l'objet d'une épreuve à part entière.

Des contenus nouveaux sur la laïcité, les valeurs contribuent au développement d'une éthique professionnelle.

Les capacités rédactionnelles et langagières ont été renforcées, avec une prise en compte dans les épreuves. L'écrit du dossier « projet individualisé » est évalué,

Les compétences numériques ont été confortées avec l'introduction de notions sur le RGPD, la domotique, l'obligation de présenter, pour l'épreuve E31, le travail à l'aide d'un support numérique ... Ces compétences numériques sont valorisées par la certification PIX obligatoire.

## 2.2 Les finalités des blocs de compétences

Le référentiel du baccalauréat professionnel ASSP est constitué de quatre blocs de compétences. Ces blocs sont complémentaires et certaines compétences sont transversales à tous les blocs.

Les blocs de compétences correspondent aux quatre pôles d'activités identifiés dans le référentiel d'activités professionnelles :

- accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée ;
- intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne ;
- travail et communication en équipe pluri professionnelle ;
- réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.

Dans chaque bloc, les savoirs associés sont structurés en cinq parties : techniques professionnelles, nutrition-alimentation, sciences médico-sociales, microbiologie et biologie-physiopathologie. Ces enseignements contribuent à l'acquisition des connaissances scientifiques nécessaires à l'exercice professionnel et/ou à une poursuite d'études. Ils permettent à l'élève de mettre en relation le développement des compétences attendues et les connaissances à acquérir.

Dans ces blocs, les enseignements dispensés ont pour objectif de professionnaliser le parcours de l'élève qui construit progressivement ses compétences à travers l'acquisition de savoir-faire, savoirs, attitudes et comportements.

L'ensemble des enseignements professionnels est dispensé en référence à l'éthique, à la déontologie. Les activités sont toujours développées dans une approche globale de la personne, dans le respect du concept de bientraitance. De plus, les enseignements s'attachent à sensibiliser sur la qualité, ses exigences et ses modalités de mise en place.

Les stratégies pédagogiques choisies par les équipes de professeurs visent ainsi très tôt à la construction d'une identité professionnelle en lien avec la formation en milieu professionnel.

L'élève est accompagné pour devenir autonome, réflexif et capable d'analyser la situation, de repérer les besoins et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes et de mener des activités seul ou en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle.

Dans chaque bloc, certains enseignements s'appuient sur des situations d'apprentissage nécessitant de travailler en groupes à effectif réduit dans un espace équipé (plateaux techniques, salles informatiques).

Pour être au plus près de la réalité de terrain et des évolutions du secteur, il est important d'assurer une veille technologique et législative.

Pour les enseignants, une immersion en milieu professionnel est tout à fait envisageable voire recommandée.

### 2.2.1 Finalités du bloc de compétences 1 - *Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée\**

Ce bloc permet de développer des compétences pour participer à la conception et à la mise en œuvre d'un projet individualisé. Il doit amener l'élève à créer ou utiliser des outils de communication, à conduire des recherches d'informations, des observations, à concevoir ou à proposer des actions répondant aux besoins de la personne tout en contribuant au maintien de l'autonomie et du lien social dans le cadre d'un travail pluri professionnel.

Les apprentissages doivent s'appuyer sur des situations professionnelles concrètes impliquant les élèves en tant que futurs professionnels :

- présenter le service ou la structure ;
- accompagner à l'utilisation des équipements numériques ;
- conduire une activité individuelle ou de groupe **en lien avec le projet individualisé ou le projet de vie** ;
- contribuer aux échanges lors d'une réunion de travail ;
- ...

Pour rappel, le choix et la conduite d'activités individuelles et de groupe sont proposés pour répondre aux besoins de la personne dans le cadre de son projet d'accompagnement.

Le projet d'animation ne fait pas l'objet d'enseignement du fait de la création du baccalauréat animation-enfance et personnes âgées.

*\*Des compléments sur les limites de connaissance relatifs aux savoirs associés sont proposés en annexe 1-1*

### 2.2.2 Finalités du bloc de compétences 2 - *Intervenir auprès de l'utilisateur dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne \**

Les enseignements s'appuient sur des situations professionnelles simulées les plus proches possible de la réalité, issues éventuellement d'expériences en PFMP. Ces situations doivent développer la posture réflexive, le sens de l'observation, les capacités de recherche et de raisonnement.

Le développement du raisonnement clinique et de la réflexion critique au regard de son action permet à l'élève de s'adapter à des situations professionnelles variées et complexes dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle.

Les enseignements dispensés développent chez l'élève des habiletés gestuelles, des capacités relationnelles et des compétences méthodologiques facilitant son immersion dans le milieu professionnel.

*\* Des compléments sur les limites de connaissance relatifs aux savoirs associés sont proposés en annexe 1-2*

### 2.2.3 Finalités du bloc de compétences 3 - *Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle\**

Les enseignements de ce bloc permettent à l'élève de développer des compétences pour s'inscrire dans une équipe pluri professionnelle et coordonner une petite équipe de bio nettoyage dans le secteur sanitaire ou médico-social. L'appui sur des situations professionnelles variées familiarise l'élève à l'utilisation de documents de travail en lien avec le secteur et d'outils divers de communication.

Les activités proposées à partir de différents contextes développent les capacités d'analyse et d'adaptation, permettent à l'élève de participer à une démarche qualité et de prévention des risques professionnels.



Les apprentissages doivent s'appuyer sur des situations professionnelles concrètes (issues éventuellement d'expériences en PFMP) impliquant les élèves en tant que futurs professionnels :

- élaborer un planning ;
- conduire une réunion ;
- rédiger des documents professionnels ;
- compléter une fiche d'évènement indésirable, une grille d'évaluation, ... ;
- renseigner des documents assurant la traçabilité des activités ;
- ...

*\* Des compléments sur les limites de connaissance relatifs aux savoirs associés sont proposés en annexe 1-3*

#### 2.2.4 Finalités du bloc de compétences 4 - *Réalisation d'actions d'éducation à la santé* \*

Ce bloc permet de développer des compétences nécessaires à la conduite d'une action d'éducation à la santé.

Les enseignements de ce bloc conduisent à la maîtrise des concepts scientifiques indispensables à la réalisation des actions proposées.

L'élaboration et la conduite d'actions d'éducation à la santé réelles, auprès de publics variés, au cours de la formation contribuent à l'acquisition de ces compétences.

L'élève doit, individuellement ou en groupe, au cours de la formation, réaliser des actions d'éducation à la santé lui permettant d'appréhender toutes les étapes de la démarche de projet.

Les actions d'éducation à la santé doivent porter sur des aspects simples de santé, dans la limite des compétences des élèves, en réponse à un besoin identifié d'un public dans un contexte donné.

Exemples d'action :

- hygiène bucco-dentaire ;
- prévention des addictions aux jeux vidéo, écrans ;
- prévention de la déshydratation auprès des personnes âgées ;
- prévention des chutes ;
- alimentation équilibrée ;
- hygiène des mains ;
- prévention du mélanome auprès de jeunes lycéens dans un contexte local d'utilisation d'UV ;
- hygiène corporelle en maison d'accueil spécialisé, auprès de personnes âgées ;
- prévention du tabagisme ;
- qualité du sommeil ;
- prévention des maladies cardiovasculaires ;
- prévention des intoxications au monoxyde de carbone ;
- bruit ;
- ...

*\* Des compléments sur les limites de connaissance relatifs aux savoirs associés sont proposés en annexe 1-4*

### 3. La présentation des blocs

#### 3.1 Les horaires des blocs

##### PROPOSITION DE REPARTITION HORAIRE ELEVE PAR BLOC SUR LE CYCLE

	Techniques professionnelles	Nutrition - Alimentation	Sciences médicosociales	Microbiologie	Biologie - Physiopathologie	
<b>BLOC 1</b>	60	4	129		16	<b>209</b>
<b>BLOC 2</b>	132	16	36		41	<b>225</b>
<b>BLOC 3</b>	52		71	35	28	<b>186</b>
<b>BLOC 4</b>	28	40	53		115	<b>236</b>
	<b>272</b>	<b>59</b>	<b>289</b>	<b>35</b>	<b>200</b>	<b>856</b>

	Seconde		Première		Terminale	
	Biot	STMS	Biot	STMS	Biot	STMS
<b>Bloc 1</b>		2,5		2,5		2,5
<b>Bloc 2</b>	1	2	1	1,5		2,5
<b>Bloc 3</b>	1	2	0,5	1,5		1,5
<b>Bloc 4</b>	0,5	2	0,5	2	1	2,5
EP Elève	<b>2,5</b>	<b>8,5</b>	<b>2</b>	<b>7,5</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
	<b>11</b>		<b>9,5</b>		<b>10</b>	

#### 3.2 Exemple de répartition horaire sur les trois années du cycle

Cette simulation ne prend pas en compte les horaires dédiés aux dispositifs de la TVP (Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation) qui, selon le projet pédagogique, peuvent être confiés aux professeurs de BTSE et/ou STMS pour la partie enseignement professionnel.

##### Classe de seconde (30 élèves) - 30 semaines soit 330 heures de formation

6 semaines de PFMP, 11 heures hebdomadaires élève d'enseignement professionnel (hors co-intervention, PSE et économie gestion)

Classe de 2 <sup>de</sup>	Biotechnologies Santé Environnement			Sciences et Techniques Médico-Sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière
Bloc 1				2,5	1,5	1
Bloc 2	1	1	0	2	2	0
Bloc 3	1	1	0	2	2	0
Bloc 4	0,5		0,5	2	1,5	0,5
<b>Total hebdomadaire (11 heures) Horaire élève</b>	<b>2,5</b>	<b>2</b>	<b>0,5</b>	<b>8,5</b>	<b>7</b>	<b>1,5</b>
Horaire professeur (prenant en compte les heures groupes)	4,5			15,5		

La détermination des heures à effectif réduit relève de la responsabilité du chef d'établissement et dépend de la dotation complémentaire allouée à l'établissement.

### Classe de première (30 élèves) – 28 semaines soit 266 heures de formation

8 semaines de PFMP, 9,5 heures hebdomadaires élève d'enseignement professionnel (hors co-intervention, chef d'œuvre, PSE et économie gestion)

Classe de 1 <sup>ère</sup>	Biotechnologies Santé Environnement			Sciences et Techniques Médico-Sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière
Bloc 1				2,5	1,5	1
Bloc 2	1	1	0	1,5	1,5	0
Bloc 3	0,5	0,5		1,5	1,5	0
Bloc 4	0,5		0,5	2	2	0
<b>Total hebdomadaire (9,5 heures) Horaire élève</b>	<b>2</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5</b>	<b>7,5</b>	<b>6,5</b>	<b>1</b>
Horaire professeur (prenant en compte les heures groupes)	3,5			14		

La détermination des heures à effectif réduit relève de la responsabilité du chef d'établissement et dépend de la dotation complémentaire allouée à l'établissement.

### Classe de terminale (30 élèves) – 26 semaines soit 260 heures de formation

8 semaines de PFMP, 10 heures hebdomadaires élève d'enseignement professionnel (hors co-intervention, chef d'œuvre, PSE et économie gestion)

Classe de terminale	Biotechnologies Santé Environnement			Sciences et Techniques Médico-Sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière
Bloc 1				2,5	1,5	1
Bloc 2				2,5	2,5	0
Bloc 3				1,5	1	0,5
Bloc 4	1		1	2,5	2,5	0
<b>Total hebdomadaire (10 heures) Horaire élève</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>7,5</b>	<b>1,5</b>
Horaire professeur (prenant en compte les heures groupes)	1			16,5		

La détermination des heures à effectif réduit relève de la responsabilité du chef d'établissement et dépend de la dotation complémentaire allouée à l'établissement.

En année terminale, l'enseignement du bloc 2 doit être confié à un enseignant ayant des **compétences en soins infirmiers**.

En annexe 3, se trouve une **proposition de ventilation horaire des savoirs-associés par bloc**. Donnée à titre indicatif, elle est un repère pour construire les projets et stratégies pédagogiques.

## 4. Les périodes de formation en milieu professionnel

### 4. 1 L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel

Référence : Circulaire 29 mars 2016 – Voie professionnelle – Organisation et accompagnement des PFMP (BO 31 mars 2016)

Article D124-3 du code de l'éducation : Professeur référent

La programmation et la répartition des PFMP sont issues de la réflexion de l'équipe pédagogique et permet de situer les PFMP sur le cycle de formation en prenant en compte :

- la diversité des publics et des structures ;
- le projet pédagogique de formation ;
- la place des PFMP supports d'évaluation certificative.
- la progression de l'acquisition des compétences ;
- le contexte local ;
- la diversité des lieux de PFMP ;
- le projet professionnel de l'élève dans le respect des contraintes certificatives.

<b>Durée de 22 Semaines*</b>	<b>Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne</b>  <b>Candidats scolaires</b>
<b>En seconde</b>	6 semaines en structures médicosociales, services d'aide à domicile, structures d'accueil collectif de la petite enfance : * une période de 6 semaines * deux périodes de 3 semaines  Ouverture possible sur l'école maternelle et l'accueil périscolaire
<b>En première et terminale**</b>	16 semaines (8 semaines par année) en établissements de santé, structures médicosociales, en service de soins ou d'aide à domicile. <ul style="list-style-type: none"><li>• Dix semaines au minimum doivent OBLIGATOIREMENT se dérouler auprès d'adultes non autonomes</li><li>• Selon le projet professionnel de l'élève, une PFMP peut se dérouler en école élémentaire dans le cadre de l'accompagnement d'enfant(s) en situation de handicap</li></ul> Ouverture possible sur l'école maternelle, l'accueil périscolaire et les structures d'accueil collectif de la petite enfance UNIQUEMENT sur la première PFMP de première  Pour rappel, les douze dernières semaines de PMFP sont supports de la certification.

\* En veillant à respecter un volume hebdomadaire horaire suffisant, proche du temps complet défini par le code du Travail.

Pour rappel, le code du travail interdit le travail de nuit des jeunes travailleurs (y compris les apprentis) de moins de 18 ans :

- entre 20 heures et 6 heures pour les jeunes de moins de 16 ans ;
- entre 22 heures et 6 heures pour les adolescents de 16 à 18 ans.

Le travail les dimanches et jours fériés n'est autorisé pour les salariés mineurs, que dans certains secteurs d'activité professionnelle. (Article R. 3164-2 du code du travail modifié par le décret n° 2008-889 du 2 septembre 2008). Le secteur sanitaire et social n'en fait pas partie.

\*\* Il est possible que l'élève puisse retourner deux fois dans une même structure, tout en veillant néanmoins à la complémentarité des lieux et des publics.

#### **4. 2 Les objectifs et le projet de formation**

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de la formation des élèves. Toute PFMP fait l'objet d'une convention conforme à la circulaire citée plus haut. Les annexes pédagogique et financière sont rédigées en amont de la PFMP et en concertation avec la structure.

Les PFMP ont pour objectifs :

- d'acquérir des compétences en situation réelle de travail, en présence d'utilisateurs ;
- de mobiliser les compétences et les savoirs acquis en centre de formation ;
- de développer des compétences de communication ;
- de s'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles ;
- de découvrir différents milieux de travail du secteur sanitaire et médico-social et de l'aide à domicile afin d'en appréhender l'organisation et les contraintes.

Les PFMP sont un facteur déterminant de l'insertion professionnelle. Elles font l'objet d'une programmation, d'une préparation, d'un suivi et d'une exploitation en lien avec les apprentissages travaillés en centre de formation et s'intègrent dans le projet pédagogique de l'équipe enseignante. (Cf. rapport Inspection générale de l'éducation, de la recherche et du sport N°2021-162 janvier 21)

#### **4. 3 La préparation des PFMP**

**La préparation** est importante pour que la PFMP soit la plus profitable à l'élève.

La recherche des structures d'accueil relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique. L'élève peut participer à la recherche d'un lieu de PFMP mais doit être accompagné. Chaque nouvelle structure fait l'objet d'une visite par un professeur d'enseignement professionnel pour vérifier que les compétences professionnelles attendues pourront être mobilisées et que les conditions d'accueil y sont favorables. La structure est également informée des modalités de certification, s'il y a lieu.

Une fois la structure d'accueil identifiée, l'élève doit être accompagné dans la recherche d'informations sur cette structure (statut, missions, public accueilli, personnels, ...). L'intervention de professionnels peut sensibiliser les élèves à la posture professionnelle à adopter auprès des différents publics et les préparer aux différentes situations qu'ils pourront rencontrer.

Les objectifs de PFMP doivent être définis en termes de formation et si possible en lien avec le projet professionnel de l'élève. Ils doivent être concertés avec la structure d'accueil, en amont. Ces objectifs sont portés à la connaissance de l'élève et du tuteur. Un livret de PFMP peut identifier les compétences déjà travaillées en centre de formation ou à acquérir au cours de la PFMP. Si la PFMP auprès d'un élève en situation de handicap doit être certificative, elle ne peut être support que de l'épreuve E31.

La PFMP peut permettre aux élèves d'utiliser des matériels ou des outils numériques absents des plateaux techniques du centre de formation.

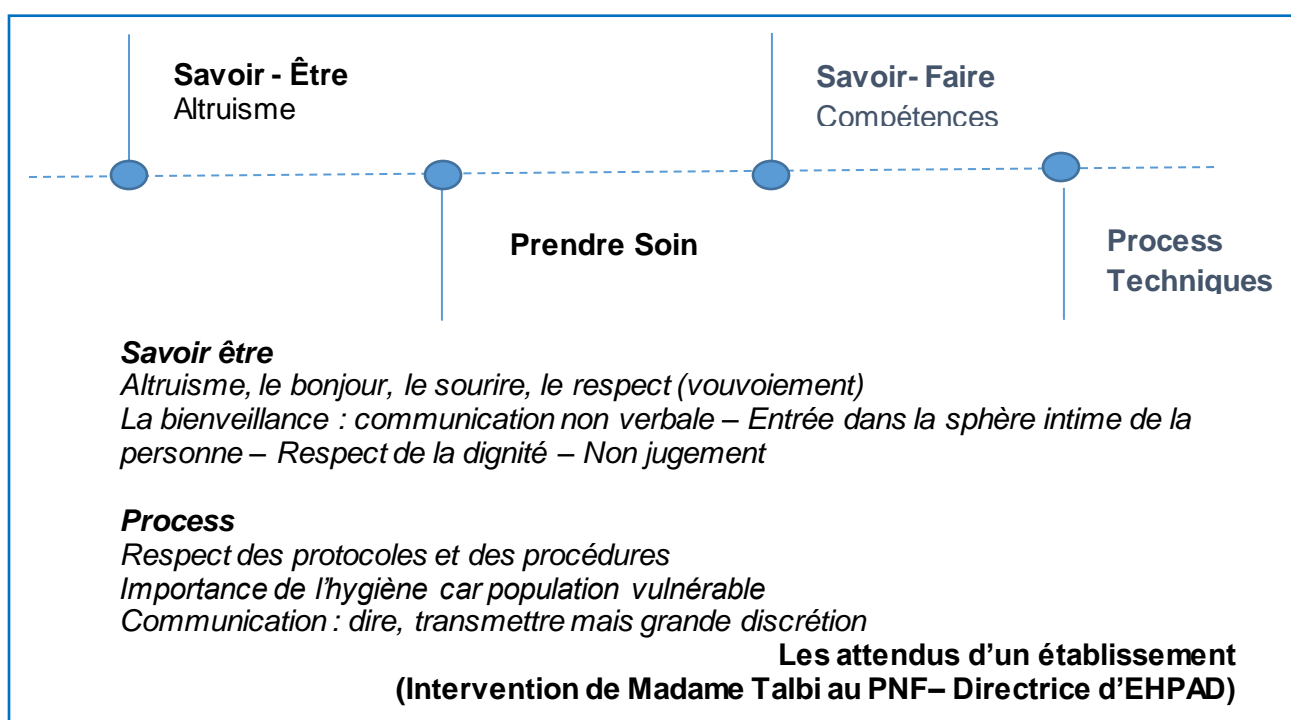
L'équipe pédagogique donne des consignes précises quant au recueil des informations que l'élève pourra réinvestir en classe lors d'une séquence d'enseignement ou dans le dossier relatif à une épreuve certificative.

Pour une PFMP en école maternelle, un double tutorat (professeur des écoles, ATSEM) est à privilégier. Pour rappel, ce lieu de PFMP nécessite la double signature de la convention (Mairie et IEN premier degré).

La préparation de la PFMP, outre les aspects administratifs et pédagogiques doit également aborder les notions de posture professionnelle au regard du milieu professionnel.

Les éléments à développer portent sur les attendus en établissement : savoir-être, savoir-faire, le prendre soin, les process techniques.

Des apports sur la connaissance des usagers sont indispensables avant l'immersion ou en amont de la PFMP.



Dès la classe de seconde, le statut vaccinal des élèves doit être vérifié conformément à la législation en vigueur.

Ainsi les élèves doivent satisfaire aux conditions de vaccination et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels du secteur. Les circulaires suivantes peuvent être utiles pour rappeler l'obligation vaccinale dans le secteur sanitaire :

- recommandations vaccinales du Haut conseil de la santé publique publiées annuellement dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire ;
- arrêté du 15 mars 91 modifiées par l'arrêté du 29 mars 2005, fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné ;
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique
- Circulaire N° DGS/SD5C/2007/164 du 16 avril 2007 relative à l'entrée en vigueur et aux modalités d'application des deux arrêtés du 6 mars 2007.
- Loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire (obligation vaccinale)

- Instruction N° DGOS/RH3/2021/193 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux

#### 4. 4 Le suivi des PFMP

Toutes les PFMP font l'objet d'un suivi et d'une évaluation qui peut être formative ou certificative.

Le suivi des PFMP relève de toute l'équipe pédagogique. Les visites effectuées par les professeurs des domaines généraux sont importantes car ceux-ci portent sur le milieu professionnel un regard différent des professeurs de spécialité. Ces enseignants parlent de l'élève et de la formation d'un point de vue autre que strictement professionnel. Leur présence en milieu professionnel est le signe de l'interaction voulue entre les différentes disciplines qui contribuent à la formation globale des élèves

Le suivi des PFMP, conformément à la circulaire, se réalise par deux visites. A minima, la dernière visite doit être menée, en présentiel, en fin de PFMP. Cette visite se fait en présence de l'élève et du tuteur. Selon le contexte de travail de la structure, la première prise de contact peut être téléphonique.

Pour rappel, pour les PFMP supports d'évaluation certificative, la dernière visite doit être assurée par un professeur de spécialité.

#### 4. 5 L'exploitation des PFMP

Les expériences vécues en PFMP doivent faire l'objet d'un travail de restitution au-delà d'un simple bilan oral.

Cette exploitation peut prendre des formes variées définies en équipe pédagogique :

- identification de situations de travail ;
- exploitation des documents professionnels ;
- travail sur des protocoles recueillis lors de la PFMP ;
- présentation de matériels ;
- mobilisation des compétences et des connaissances acquises lors de la PFMP ;
- ...

Les professionnels et en particulier les tuteurs peuvent participer à ce retour d'expérience.

Au-delà des gestes professionnels, l'exploitation des PFMP concerne toutes les disciplines, le milieu professionnel étant un lieu vie et une source d'informations sur des thèmes concernant la formation générale et la citoyenneté, y compris la co intervention.

Les aspects organisationnels du retour de PFMP amènent les membres des équipes pédagogiques à travailler ensemble et contribuent à renforcer la notion de solidarité d'équipe au bénéfice de l'élève (interdisciplinarité, co intervention). La restitution des vécus, quant à elle, contribue au développement des compétences des élèves :

- communication orale ;
- capacité rédactionnelle ;
- usage du numérique ;
- analyse et synthèse des expériences.

L'exploitation permet la construction d'une véritable culture professionnelle.

Enfin, le vécu des élèves en milieu professionnel constitue une source de situations concrètes sur lesquelles les professeurs peuvent appuyer leurs séquences d'enseignement.

Le document « Evaluation de la qualité de l'accueil en PFMP » est soumis à l'élève à **son retour de PFMP** et est travaillé et exploité en classe. (Annexe 4 de la Convention type relative

à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée professionnel - Circulaire n° 2016-053 du 29-3-2016)

## 5 L'approche pédagogique de la formation

### 5.1 La démarche pédagogique proposée

Le référentiel est conçu pour impulser une approche de l'enseignement par compétences, ce qui induit une construction de la progression pédagogique à partir des compétences ; ce sont ces dernières qui permettent de cibler les savoirs associés à aborder. De ce fait, la lecture du référentiel ne peut être linéaire.

#### **Définition d'une situation de travail (Intervention au PNF de Madame Ullmann, Maître de conférences, CNAM) :**

« Une situation de travail est un moment dans un environnement de travail où un, voire des professionnels, ont à interagir avec cet environnement pour réaliser une action.

Une action à réaliser

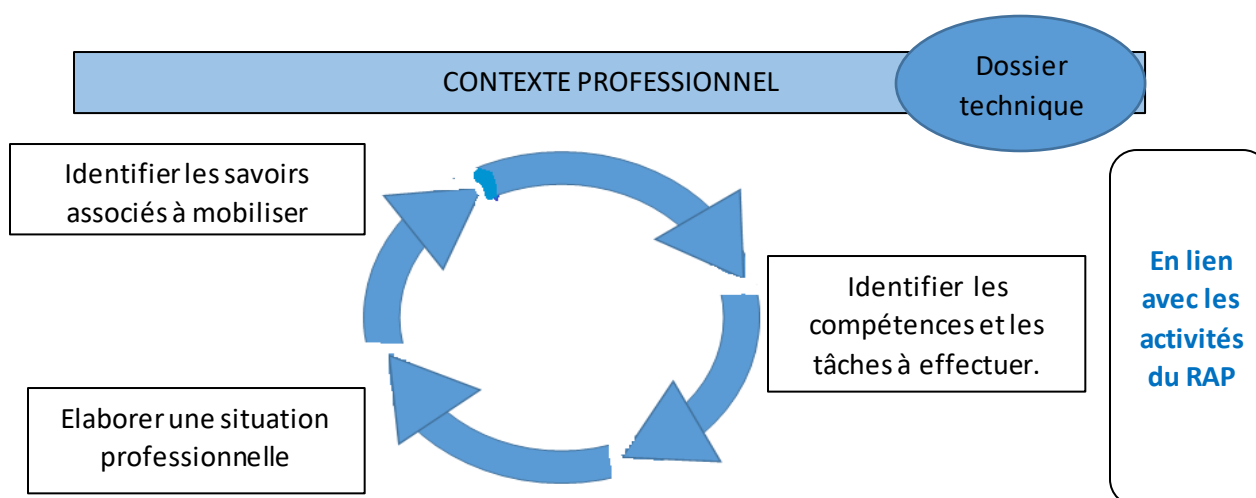
- une ou des personnes ou objets directement liés à cette action ;
- un ou plusieurs professionnels ;
- un contexte spécifique de l'action à réaliser ;
- un environnement de travail ;

Une situation de travail n'est jamais une situation en général, une situation générique mais un moment professionnel précisément décrit. C'est la description précise de la situation qui permet de raisonner les différentes manières d'adapter son action.

La situation de travail ne s'invente pas parce qu'elle requiert des détails précis liés à des contextes de travail qu'il faut connaître.

La situation de travail qui comporte un potentiel d'apprentissage est celle qui mobilise les facultés de raisonnement de la personne qui s'y trouve confrontée. Si la situation nécessite un petit défi, qu'elle oblige à réfléchir, à se questionner sur comment s'y prendre, elle comporte un réel intérêt pour la formation. Si la situation est au contraire évidente, elle n'apportera pas grand-chose en formation. »

Cette démarche s'appuie sur des contextes professionnels déclinés en plusieurs situations professionnelles. Elle permet ainsi un ancrage professionnel, porteur de sens et facteur d'implication de l'élève tout en visant son autonomie et en développant sa posture professionnelle.





**Le contexte professionnel** décrit les conditions dans lesquelles l'élève est placé, il s'accompagne à cette fin d'un dossier technique. Il doit permettre de développer l'esprit d'analyse de l'élève.

Il est possible de prévoir un contexte professionnel qui peut être commun à plusieurs blocs, en fonction de la composition de l'équipe pédagogique et de l'organisation des enseignements.

Le contexte doit être le plus proche possible d'une réalité professionnelle empruntée au contexte local, il englobe un ensemble d'informations concernant notamment :

- le type de structure ;
- les personnes à accompagner avec leurs caractéristiques (groupe d'âge, besoins spécifiques du public désigné,...) ;
- les membres de l'équipe pluri professionnelle (titres, fonctions, ...)
- ...

Ce contexte peut être étoffé par des documents en veillant à ce qu'ils ne soient pas redondants d'un contexte à l'autre mais complémentaires dans une progression préalablement définie. L'usage de documents professionnels doit être autorisé par la structure concernée et ne pas mettre en cause sa réputation.

L'exploitation de documents issus des PFMP permet de renforcer les liens entre la formation au lycée et celle des PFMP.

Le dossier technique doit étayer le contexte professionnel à l'aide de documents tels que plan de la structure, organigramme, planning de service, règlement intérieur, projet d'établissement et/ou de service, extrait de projets individualisés, extrait de dossiers de soins, des supports de transmissions, chartes, livret d'accueil, fiches de poste, tout élément permettant d'éclairer la situation.

Dans la mesure du possible, le contexte professionnel est en relation avec ce qui va être ou a été développé en PFMP.

Au fur et à mesure de l'avancée dans la formation, les contextes professionnels doivent se complexifier. L'équipe doit veiller à varier les publics afin d'éviter l'écueil de travailler d'abord auprès d'un public d'enfants puis auprès d'un public de personnes en perte d'autonomie.

Il est souhaitable de varier les contextes professionnels au cours d'une année de formation pour éviter de lasser les élèves. Ils sont à adapter en fonction des différentes programmations possibles des PFMP et des périodes de congés scolaires.

La **situation professionnelle d'apprentissage** précise explicitement la tâche à effectuer par l'élève : l'élève analyse la situation et effectue, en conséquence, la tâche demandée, notamment en début de formation.

Au cours de la formation, la **situation professionnelle d'apprentissage** peut se complexifier, être implicite et nécessiter de la part de l'élève une analyse approfondie pour identifier la ou les tâches à effectuer.

L'utilisation de supports audio, audiovisuels, de réalité virtuelle, de simulation permet de placer les apprentissages au plus près de situations de terrain.

*Ex : l'enregistrement d'un entretien avec une personne décrivant sa situation permet à l'apprenant de repérer ses besoins, ses habitudes de vie.*

La réalisation des tâches attendues dans la situation professionnelle d'apprentissage mobilise des savoir-faire, des connaissances et permet le développement d'aptitudes et d'attitudes pour acquérir les compétences visées.

Les compétences développées dans les blocs sont complémentaires, certaines sont mobilisables d'un bloc à l'autre, par exemple :

- transfert des notions d'ergonomie, de santé au travail (bloc 3) mobilisables dans les techniques d'entretien des locaux et techniques de soins (bloc 2) ;

- les compétences de communication (bloc 1) mobilisables dans les trois autres blocs.

Les techniques professionnelles sont en constante évolution, une immersion des enseignants en milieu professionnel peut permettre l'actualisation des connaissances et des savoir-faire.

En cohérence avec la démarche pédagogique ci-dessus, le professeur en charge d'une technique professionnelle et des compétences qui y sont liées assure obligatoirement l'enseignement des savoirs associés en lien avec cette technique.

Voir exemples ci-dessous :

	Techniques professionnelles	Nutrition	Biologie	Microbiologie	Sciences médicosociales
<b>Bloc 2</b>	Toilette au lit		La peau		La personne malade
	Mesure des constantes		Système cardio-vasculaire		La personne âgée
	Distribution des repas	Les indications alimentaires			
<b>Bloc 3</b>	La prévention des infections associées aux soins		Les infections associées aux soins	Les bactéries Les virus	Le travail en équipe La qualité La communication interprofessionnelle
	Enjeux de la prévention des risques professionnels		Le système locomoteur		La qualité La communication interprofessionnelle Contexte et obligations professionnels

STMS	BSE
------	-----

Pour rappel, les enseignements professionnels relèvent des spécialités Sciences et techniques médicosociales et Biotechnologies santé environnement.

Le PLP Biotechnologies Santé Environnement assure les enseignements suivants :

- la nutrition/ alimentation (Blocs 1, 2, 4) ;
- l'entretien de l'environnement proche de la personne et les techniques professionnelles associées (Blocs 2 et 3) ;
- les techniques de services des repas, des collations et les techniques professionnelles associées (Bloc 2) ;
- la coordination d'une équipe de bionettoyage et les techniques professionnelles associées (Bloc 3).

Les autres enseignements relèvent d'un PLP Sciences et techniques médicosociales.

La formation au certificat « Acteur PRAP2S » est associée aux techniques professionnelles du bloc 2. Elle est vivement conseillée mais la certification n'est pas obligatoire pour l'obtention du baccalauréat. La prévention des risques professionnels, et en particulier des TMS, peut être abordée par cette formation de manière progressive tout au long des trois années.

Afin de conserver la cohérence d'une approche par blocs et par compétences, il est souhaitable de ne pas multiplier le nombre de professeurs intervenant sur un même bloc : 1 prof de STMS +/- 1 prof de BE (si contenus BSE dans le bloc) par bloc.

Il est recommandé, pour limiter le nombre d'enseignants dans une même classe :

- de proposer qu'un professeur de STMS intervienne sur plusieurs blocs ;
- de confier l'enseignement de la PSE au professeur de BSE intervenant en enseignement professionnel.

Voir annexe 5 : Exemples de contextes et situations professionnels

## **5. 2 Le suivi d'acquisition des compétences**

Afin de proposer une cohérence de la formation par bloc sur les trois années, il convient de s'assurer régulièrement de l'acquisition des compétences. Un suivi est nécessaire et pourrait être confié à un professeur de spécialité. L'usage de l'espace numérique de travail peut s'avérer utile pour ce suivi.

## **5. 3 L'importance de la phase d'accueil en seconde professionnelle**

(Cf. *Circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016 « Réussir l'entrée au lycée professionnel »*)

L'accueil des élèves en seconde professionnelle doit retenir toute l'attention des équipes pédagogiques.

Au cours des quatre à six premières semaines d'entrée en formation, il s'agit d'initier la construction progressive de l'identité professionnelle de l'élève.

Ce temps d'accueil prendra en compte les éléments suivants :

- les conditions nouvelles de la rentrée (découverte des lieux de vie et de travail ;
- la connaissance par l'élève des métiers préparés, de la filière ;
- l'identification de ses compétences et de ses besoins ;
- le projet personnel de l'élève et sa motivation.

Il doit faciliter l'entrée rapide dans les attendus du lycée professionnel avec tout ce que cela suppose (attitudes et comportements, langage, gestuelle, tenue...).

Dès l'entrée en seconde, l'élève doit se positionner en tant que futur professionnel et développer rapidement une posture professionnelle adaptée au secteur sanitaire et médicosocial.

Ses objectifs sont les suivants :

- faciliter l'intégration de l'élève dans l'établissement ;
- assurer la cohésion du groupe classe ;
- conforter le projet professionnel de l'élève ou le faire émerger si nécessaire ;
- aider l'élève à s'installer progressivement dans une posture professionnelle.

Cet accueil est intégré dans le projet pédagogique de l'établissement et réfléchi en amont de la rentrée, en conformité avec la circulaire citée ci-dessus. Il doit permettre de commencer à travailler certaines compétences du référentiel.

Les activités développées lors de la phase d'accueil ne doivent pas se limiter à la rentrée scolaire mais se prolonger notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

## **5.4 La co intervention**

Textes de référence et ressources :

- Vadémécum Mettre en œuvre la co intervention dans la voie professionnelle

- Arrêté du 1/3/2021 modifiant l'arrêté du 21/11/ 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel (Art 4-1) : Arrêté du 1er mars 2021
- Note de service du 1er mars 2021  
Aménagements de la classe de terminale du baccalauréat professionnel

#### Pistes d'ateliers Philo en ASSP

COMPÉTENCES INTERROGÉES	THÈMES DE RÉFLEXION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une posture professionnelle adaptée</li> <li>- Contribuer aux échanges lors d'une réunion de travail</li> <li>- Accompagner ou réaliser des soins d'hygiène</li> <li>- Traiter et transmettre des informations</li> <li>- Animer des ateliers d'éducation à la santé</li> <li>- ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Laïcité dans le secteur sanitaire et médicosocial</li> <li>- Valeurs, normes, stéréotypes</li> <li>- Secret professionnel</li> <li>- Fin de vie, la mort, euthanasie</li> <li>- Ethique et soins, relations à l'autre, intimité</li> <li>- Vieillesse (renvoi au corps)</li> <li>- Douleur</li> <li>- Comportements : mécanismes de défense, agressivité, démences ...</li> <li>- Handicap : le corps altéré</li> <li>- Aspects philosophiques de la dépendance</li> <li>- Analyse de pratiques</li> <li>- ...</li> </ul>

**Exemple de séquence proposé lors du PNF:** Séquence: la relation à l'autre (Journées de formation PLP STMS/ PLP LHG – 2019-2020 – Académie d'Aix Marseille)



Support : Les amants de Magritte

#### Des élèves en questionnement ...

*Qui est autrui pour moi ?  
 Quel est cet Autre que j'accueille et dont je dois prendre soin ?  
 Comment entrer dans son histoire de vie, retirer le voile qui cache son visage pour mieux communiquer, tout en respectant son intimité ?*

#### Concepts philosophiques abordés, extraits de textes étudiés :

- LEVINAS, *Concept d'Altérité* (1967)
- SARTRE, *L'Être et le Néant* (1943)
- ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754)

#### Éléments du référentiel BCP ASSP:

- Concept « prendre soin »
- Communication - accueil
- Respect de l'intimité
- Secret professionnel

## 5.5 Le chef d'œuvre

<https://brio.education.gouv.fr/>

Vadémécum La réalisation du Chef-d'œuvre [La réalisation du Chef-d'œuvre](#)

Attention, le chef d'œuvre ne peut se confondre avec une unité certificative. En particulier, si une action d'éducation à la santé peut s'intégrer dans un chef d'œuvre, elle ne s'y substitue pas.

## 5.6 Les modules insertion/poursuite d'études

Vadémécum [Module de préparation à l'insertion professionnelle](#)

Au cours de ce module, peuvent être proposés :

- un apport de connaissances sur les métiers, leurs exigences et les évolutions de carrière possibles ;
- la rédaction de lettres de motivation, de CV ;
- la simulation d'entretiens d'embauche
- les compétences attendues dont les compétences psychosociales en milieu professionnel ;
- les mobilités possibles ;
- des témoignages d'anciens élèves devenus professionnels du soin ;
- ...

Vadémécum [Module de préparation à la poursuite d'études](#)

Au cours de ce module, peuvent être proposés :

- un apport de connaissances sur les poursuites d'études possibles dans le secteur sanitaire et social ;
- les conditions d'accès aux études post bac ;
- l'aide à la procédure Parcoursup ;
- les compétences attendues dont les compétences psychosociales dans les cursus de formation ;
- des stages d'immersion en BTS, en IFSI, IFAS, IFAP, ... ;
- des interventions de professeurs de BTS, de formateurs IFSI, IFAS, IFAP, ... ;
- des exercices ou travaux de niveau BTS ;
- des témoignages d'anciens élèves ;
- ...

## 6- La certification

### 6.1 Les épreuves certificatives en CCF

Voir Annexe 2 – Tableau Epreuves – PFMP (CCF)

Pour rappel, les **évaluations certificatives en milieu professionnel** sont réalisées, en conformité avec la définition de l'épreuve, par un professeur de spécialité avec le tuteur de l'élève, dans la structure d'accueil.

## Répartition possible des PFMP et CCF en première et terminale

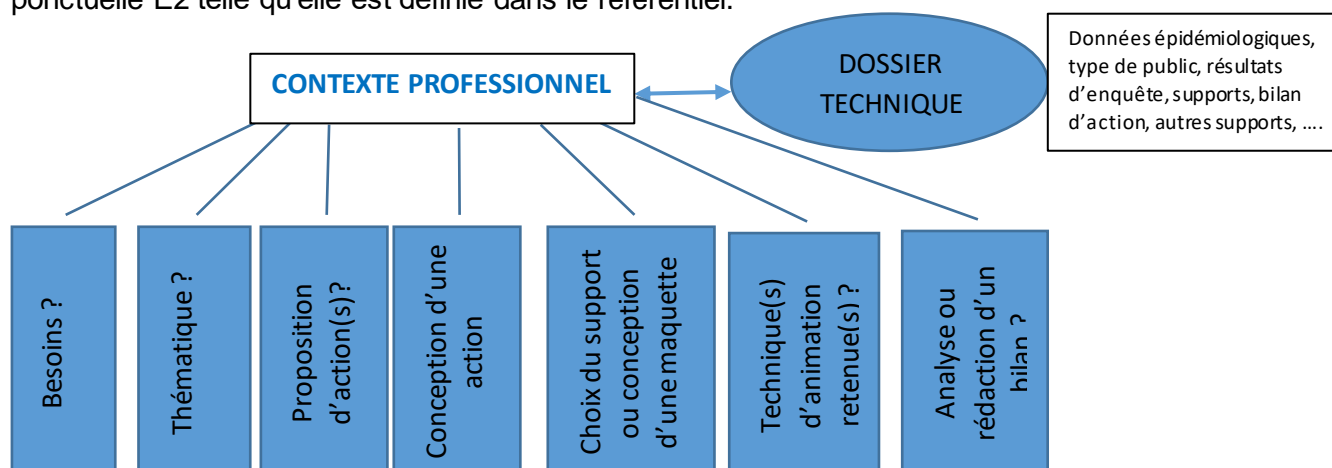
		Fin de 1ère	Terminale
E31*	PFMP	x	x
	CCF CF		x
E32	PFMP		x
	CCF MP		x
E33**	PFMP	x	x
	CCF MP	x	x
	CCF CF	x	x
<i>CCF MP CCF en milieu professionnel</i> <i>CCF CF CCF en centre de formation</i>			

\* Si PFMP en fin de première, le CCF se déroule en début d'année de terminale (avant vacances d'automne)

\*\* Si PFMP en fin de première, CCF-CF en fin de première ou début de terminale (avant vacances d'automne)

### 6.2 L'épreuve E2

Des éléments de réflexion seront apportés pour permettre de préparer les élèves à l'épreuve ponctuelle E2 telle qu'elle est définie dans le référentiel.



### 7- Les passerelles

Une réflexion est engagée sur des passerelles avec les diplômes des autres ministères (agriculture, santé, affaires sociales, ...).

### 8- Les partenariats possibles

Dans le cadre de la formation, pour la mise en œuvre de projets (actions d'éducatrices à la santé, chef d'œuvre), les équipes peuvent se rapprocher d'établissements de proximité, des écoles, des accueils collectifs de la petite enfance, des centres culturels, des bibliothèques, des médiathèques, des associations, des musées,...

Des partenariats peuvent être aussi envisagés avec des établissements d'enseignement supérieur au travers des cordées de la réussite : [Cordées de la réussite](#).

Les CMQ : [CMQ Service à la personne/ Bien être](#) présentent aussi des opportunités pour travailler en réseau avec d'autres établissements et des entreprises.

-

Il existe des centres de simulation ([Simulation en santé \(HAS\)](#) ), on compte environ 35 centres répartis sur le territoire.

### **9 – La liaison IFAS IFAP / Education Nationale**

L'accompagnement des élèves pour les épreuves de sélection AS AP peut être mené dans le module « Poursuite d'études ».

Il peut être envisagé :

- de développer un réseau IFAS/IFAP/Lycée ;
- d'échanger sur les pratiques ;
- de développer des projets communs ;
- d'accompagner vers le métier par l'identification des points de vigilance vers les formations AS et AP ;
- de mettre en place des interventions conjointes d'enseignants/formateurs du lycée et des IFAS/IFAP partenaires ;
- de proposer des cours communs élèves ASSP, aides-soignants, auxiliaires de puériculture.

# ANNEXES



## Compléments indicateurs et ressources par bloc

Annexe 1-1 Compléments des indicateurs et ressources - BLOC 1		
Techniques professionnelles		
Savoir associés et indicateurs ciblés (➤)	Précisions sur les indicateurs	Ressources
<b>L'accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</b>		
<b>Approche professionnelle de la personne atteinte de démences séniles</b>		
➤ Argumenter l'attitude professionnelle à tenir face aux comportements caractéristiques de la personne	Comportements possibles : anxiété, déambulation, agressivité, pertes des repères...	
<b>Conception et évaluation du projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement</b>		
➤ Indiquer les éventuelles démarches administratives et réglementaires à effectuer	Autorisations, assurances, encadrement, instances à contacter, délais, documents obligatoires...	
<b>Conduite d'activités pour une personne ou un groupe</b>		
➤ Indiquer des jeux ou des activités de loisirs adaptés pour différents âges et différents degrés d'autonomie	Proposition de jeux et activités de loisirs <b>en lien</b> avec l'acquisition et le maintien de l'autonomie, avec le projet individualisé.	

La communication professionnelle en lien avec l'accompagnement de la personne		
<b>Les outils numériques et domotiques du quotidien</b>	Exemples d'outils possibles : messageries instantanées, courriels, réseaux sociaux, applications mobiles, ...)  Exemples d'outils connectés : canne, pilulier, signal d'alerte à distance, détecteur de chutes, ...	
Sciences médicosociales		
<b>Les besoins et attentes de la personne – les rythmes de vie</b>		
➤ Décrire le rythme de vie	Temps de repos, de sommeil, d'activité, capacité d'attention, résistance à la fatigue, ...	
<b>La personne âgée</b>		
<b>Perte d'autonomie, dépendance</b>  A partir de différents outils, évaluer la dépendance d'une personne	Exemple d'outils d'évaluation : grille AGGIR, outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation	<a href="#">Grille AGGIR Légifrance</a> (version en vigueur)  <a href="#">Calcul du GIR Comment le GIR-est-il-calculé?</a>  <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229</a>  L'outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation (HAS) <a href="#">Repérage des risques de perte d'autonomie</a>
<b>La personne en situation de handicap</b>		
<b>Différents types de handicap</b>  ➤ A partir de la classification en vigueur, illustrer et caractériser, à l'aide	Selon l'appareil atteint Selon la cause Selon la conséquence Handicaps physiques, mentaux, acquis et congénitaux, génétiques, héréditaires	Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé (CIF) : <a href="#">Approche de la CIF</a>

d'exemples, les principaux types de handicaps		
<b>Attitudes face au handicap</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyser les réactions possibles de l'environnement familial, social et professionnel face au handicap</li> </ul>	Etude des différentes réactions possibles de l'environnement familial, social et professionnel face au handicap : rejet, surprotection, empathie, rupture,....	<a href="https://www.plateformeannoncehandicap.be/">https://www.plateformeannoncehandicap.be/</a> Groupement national des centres ressources Autisme
<b>La personne malade</b>		
<b>Conséquence de la maladie sur la personne et son entourage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indiquer les conséquences de la maladie sur la personne et son entourage</li> </ul>	Etude des conséquences de la maladie sur la personne et son entourage dans plusieurs dimensions : financière, relationnelle, psychologique, sociale	La personne malade et son entourage : anticiper, faire face au quotidien dans la durée : <a href="#">Maladie- Faire face au quotidien</a>
<b>Relation personne aidante/ personne aidée</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A partir d'exemples, repérer les mécanismes de défense de la personne aidée, et les capacités d'adaptation de la personne aidante</li> </ul>	Etude des différentes réactions de défense et d'adaptation possible de la personne aidée et capacité d'adaptation de la personne aidante : le rejet, l'agressivité, la coopération, la dépendance, le maternage, l'acceptation, la régression, l'évitement...	<a href="#">La prévention, le repérage et la gestion des risques d'épuisement</a>

Annexe1-2 - BLOC 2		
Techniques professionnelles		
Savoir associés et indicateurs ciblés (➤)	Précisions sur les indicateurs	Ressources
<b>Techniques de service des repas, des collations</b>		
<b>Installation et aide à la prise des repas</b>		
Matériels d'aide aux repas ➤ Présenter chaque matériel	Exemples : couverts ergonomiques, assiettes ergonomiques, supports antidérapants, gobelets doubles anses bec verseur ...	
<b>Techniques de soins d'hygiène et de confort</b>		
Raisonnement clinique, démarche clinique, démarche de soins ➤ Décrire les différentes étapes du processus	Ce qui est attendu : <ul style="list-style-type: none"> <li>- observation, recueil d'informations</li> <li>- identification d'un problème</li> <li>- proposition d'hypothèses permettant d'expliquer le problème identifié</li> <li>- vérification des hypothèses par l'observation et par la mobilisation des connaissances</li> <li>- participation à l'élaboration de la démarche clinique dans un cadre pluriprofessionnel selon une approche tri focale (signes et symptômes – risques et complications – réactions physiques, psychologiques de la personne)</li> <li>- mise en place de la démarche de soins et du plan de soins</li> </ul>	L'apprentissage du raisonnement clinique - Concepts fondamentaux - Contexte et processus d'apprentissage Par Thérèse Psiuk Année : 2019 Collection : Perspectives en éducation et formation Éditeur : De Boeck Supérieur  Le raisonnement clinique infirmier : guide méthodologique – Loïc Martin – Editions Elsevier  Articles de T.Psiuk :  <a href="#">Le modèle clinique trifocal, fondement du raisonnement clinique partagé</a>  <a href="#">Le patient partenaire</a>

	- évaluation des résultats et réajustements Principe de la démarche expérimentale en sciences - roue de Deming ou méthode PDCA (Plan/Do/Check/Act)	
<b>Prévention des risques d'alitement prolongé</b>		
➤ Identifier les signes de chacun des risques et décrire les différents moyens de préventions	Risques attendus : escarre, phlébite, constipation, syndrome de glissement, atrophie musculaire, encombrement bronchique, infection urinaire	
<b>Accompagnement à la mobilité</b>		
Matériel d'aide à l'accompagnement à la mobilité ➤ Présenter les matériels d'aide à l'accompagnement à la mobilité	Exemples : déambulateur, fauteuil roulant, différents types de cannes, lève-malade, verticalisateur, poignées de traction	
<b>Surveillance de l'état de santé de la personne</b>		
<b>Observation des signes cliniques</b>		
➤ Enoncer les signes cliniques	Signes attendus : respiration, conscience, troubles cutanés, douleurs, troubles du transit, de l'élimination, vomissements	

<b>Annexe 1-3 Compléments des indicateurs et ressources - BLOC 3</b>		
<b>Techniques professionnelles</b>		
<b>Savoir associés</b>	<b>Précisions sur les indicateurs</b>	<b>Ressources</b>
<b>La santé au travail l'ergonomie</b>		
<b>Adaptation de l'environnement de travail et enjeux de la prévention des risques professionnels</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A partir de situations de travail données :</li> <li>- repérer les principaux risques et atteintes à la santé potentiels ;</li> <li>- proposer des solutions pour supprimer ou limiter ces risques ;</li> <li>- énoncer et justifier les mesures de protection collectives et individuelles.</li> </ul>	Les différents risques, les différentes mesures, différents exemples de situations de travail	Dépliant INRS La démarche ALM – Accompagner la mobilité <a href="https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206415">https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206415</a>
<b>La coordination d'une équipe de bio nettoyage</b>		
<b>Fonctionnement d'une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justifier les modes d'animation d'une équipe</li> </ul>	Les modes d'animation, les modes de régulation de situations conflictuelles	
<b>Conduite de réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Expliciter les différentes phases d'une réunion</li> </ul>	Les finalités, les éléments facilitant sa conduite, les rôles et les qualités de l'animateur et les modalités de préparation, de conduite d'une réunion	
<b>Sciences médicosociales</b>		
<b>La communication interprofessionnelle</b>		

<p>La communication numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ expliquer les modalités de la gestion de l'information</li> </ul>	<p>Contrôle d'accès, chartre de bonne conduite, certificat et signature électronique, les modes de classement, archivage et sauvegarde</p> <p>Proposer des logiciels : Orbis, santé.net, messagerie électronique, plateforme collaborative</p>	<p>Source CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés)</p> <p><a href="https://www.cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer">https://www.cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer</a></p>
<b>Biologie et physiopathologie</b>		
<b>Le système locomoteur</b>		
<p>Les différents types d'os, structure d'un os long</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ caractères les différents tissus squelettiques</li> </ul>	<p>Préciser les cellules, fibres, composants chimiques et les rôles</p>	

## Annexe 1-4 BLOC 4

### Techniques professionnelles

Savoir associés	Précisions sur les indicateurs	Ressources
<b>L'adaptation de l'environnement de la personne</b>		
Aménagement des locaux et des espaces		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Répertorier les risques existants</li> </ul>	<p>Quel que soit le lieu de vie de la personne, et l'âge de la personne (enfant, personne adulte, personne âgée, personne en situation de handicap)</p>	<p>Site maisons de retraites.fr  <a href="http://www.maisons-de-retraite.fr/La-sante-des-seniors/Chutes/Prevention-des-chutes">http://www.maisons-de-retraite.fr/La-sante-des-seniors/Chutes/Prevention-des-chutes</a></p> <p>Guide « Bouger en toute sérénité » :  <a href="https://www.pourbienvieillir.fr/bouger-en-toute-serenite">https://www.pourbienvieillir.fr/bouger-en-toute-serenite</a></p> <p><a href="#">Plan anti-chute des personnes âgées</a></p> <p>Comment prévenir les chutes des personnes âgées ? <a href="https://www.ameli.fr/val-de-marne/assure/sante/bons-gestes/seniors/prevenir-chutes-personnes-agees">https://www.ameli.fr/val-de-marne/assure/sante/bons-gestes/seniors/prevenir-chutes-personnes-agees</a></p>
<b>Les actions d'éducation à la santé</b>		
<p>Recueil des besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présenter la méthodologie de construction d'un outil de recueil de données</li> </ul>	<p>Typologie des questions dans un questionnaire, guide pour un entretien, grille d'observation ...</p> <p>Entretien directif, semi directif</p> <p>Boîte à idées</p> <p>Statistiques</p>	



<b>Préparation de l'action</b>		
<p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Décrire les modalités et outils de planification</li> </ul> <p><b>Supports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justifier l'intérêt des supports visuels en fonction de l'objectif visé, des publics concernés</li> </ul> <p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présenter les moyens de valoriser une action d'éducation à la santé.</li> </ul>	<p>Présenter un logiciel de planification</p> <p>Types de supports : Dépliant, affiche, flyer, vidéo programme, BD, photo langage, escape game, signalétique, pictogramme et panneaux, quizz, jeux de rôle, comptines, jeux de rôle, ....</p> <p>Donner des exemples : article dans journal local, exposition dans un lieu public, intervention sur radio locale, mise en ligne sur un site (lycée, collège, municipalité, ...)</p>	<p>Liste et sites des Comités départementaux de l'éducation pour la santé (CODES) : <a href="https://sospreventionsante.info/codes.htm">https://sospreventionsante.info/codes.htm</a></p> <p>PROFAN : Séquence 2 ASSP - classe de première - La préparation d'une action d'éducation à la santé <a href="https://padlet.com/profan_assp/z4fytj0rblwcnbi">https://padlet.com/profan_assp/z4fytj0rblwcnbi</a></p>
<b>Conduite d'action d'éducation à la santé</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Énoncer les éléments contribuant à la dynamique de groupe</li> <li>➤ Énoncer les spécificités d'une animation d'action d'éducation à la santé.</li> <li>➤ Catégoriser les différentes modalités d'animation possibles</li> </ul>	<p>Facteurs affectifs, caractéristiques du groupe, leaderships....</p> <p>Participative, responsabilisante, construction avec un public, aide dans leurs choix, neutralité, respect, encouragements dans la prise de parole, écoute, valorisation</p> <p>Abaque de Régnier, carte mentale, présentation croisée, photo langage ...</p>	

## BIOLOGIE – PHYSIOPATHOLOGIE

### La cellule

Anomalies de fonctionnement de la cellule : les cancers

- A partir de documents, pour deux exemples de cancers, repérer les causes favorisantes, les moyens de prévention

Deux cancers parmi la liste : mélanome, cancer colo rectal, cancer du poumon, cancer du col de l'utérus, cancer du sein

### Les explorations et moyens diagnostique

#### Examens par imagerie

#### Examens par endoscopie

- Enoncer de façon simple le principe - indiquer l'utilité – donner un exemple d'utilisation pour une pathologie donnée

Radiologie, échographie, scannographie, scintigraphie, imagerie par résonance magnétique

Exemples d'examen par endoscopie : bronchoscopie, coloscopie, coelioscopie, gastroscopie ...

Tableau Epreuves – PFMP (CCF)

Epreuves		Où ?	Quand ?	Qui ?	Quoi ?	Support ?	Conditions ?
Dans le cadre du CCF	<p><b>Sous-épreuve E 31</b></p> <p><i>Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</i></p> <p><b>Coef. 4</b></p>	<b>En centre de formation</b>	<i>Année de terminale</i>	Professeur de la spécialité et professionnel dans la mesure du possible	Compétences : 1.0, 1.1, 1.2, 1.3 + savoirs associés du bloc 1	Dossier élaboré individuellement par le candidat à partir de la PFMP : 10 à 15 pages annexes non comprises + attestation de PFMP + appréciation du tuteur  PFMP 4 semaines minimum établissement sanitaire (gériatrie, longue durée) ou médico-social ou service d'aide à domicile ou école élémentaire auprès d'un enfant en situation de handicap	<p><b>Epreuve orale en 2 temps :</b></p> <p>-Présentation du dossier par le candidat <b>à l'aide d'un support numérique</b> (15 min max) -Entretien avec les membres de la commission (30 min max)</p>
	<p><b>Sous-épreuve E32</b></p> <p><i>Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne</i></p> <p><b>Coef. 4</b></p>	<b>En PFMP auprès d'adultes non autonomes</b>	<i>Année de terminale</i>	Tuteur et professeur de la spécialité	Compétences : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, + savoirs associés du bloc 2	PFMP d'au moins 4 semaines en Terminale auprès d'adultes non autonomes dans un établissement sanitaire ou médico-social ou service de soins à domicile (HAD ou SSIAD)	<p><b>Bilan effectué en fin de PFMP</b> sur l'ensemble des activités réalisées + présentation d'1 raisonnement clinique concernant 1 personne (10 min) + interrogation des SA en lien avec prise en soins (10 min à l'oral)</p>
	<p><b>Sous-épreuve E33</b></p> <p><i>Travailler en équipe pluriprofessionnelle</i></p>	<b>En PFMP (coef 2)</b>	<i>Fin d'année de première conseillée</i>	Tuteur et un professeur	Compétences : 3.1, 3.2, 3.3.5, 3.3.6, 3.3.7, 3.5	PFMP d'au moins 4 semaines au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un établissement de santé,	<p><b>Bilan effectué en fin de PFMP</b></p>

	<p><i>Deux situations d'évaluation</i></p> <p><b>Coef. 4</b></p>			de la spécialité	+ savoirs associés du bloc 3	structures médico-sociales, structures ou services d'accompagnement de la pers. en situation de handicap ou service de soins ou d'aide à domicile	mené par le tuteur et le professeur de la spécialité sur l'ensemble des activités réalisées
		<p><b>En centre de formation (coef 2)</b></p>	<p><i>Fin d'année de première ou au cours de l'année de terminale</i></p>	Professeurs de spécialité	<p>Compétences : 3.3, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.4 + savoirs associés du bloc 3</p>	<p>Dossier élaboré individuellement par le candidat en PFMP : 6 à 8 pages + attestation de PFMP + évaluation par tuteur de PFMP</p> <p>Interrogation écrite sur savoirs associés (3 questions) en lien avec le dossier</p>	<p>Rédaction du dossier par le candidat à l'aide d'un support numérique + 3 questions SA en lien avec le bloc 3 et le dossier /écrit (<b>30 min maxi</b>)</p>
<p><b>Ponctuelle</b></p>	<p><b>Epreuve E2</b></p> <p><i>Conception d'action(s) d'éducation à la santé</i></p> <p><i>Coef.4</i></p>	<p><b>Centre d'examen</b></p>	<p><i>Fin de terminale</i></p>	Les correcteurs	<p>Compétences suivantes : 4.1, 4.2, 4.3 + savoirs associés du bloc 4</p>	<p>Sujet fourni au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des questions de SA en lien avec le contexte prof. donné et la thématique de l'action d'éducation à la santé</li> <li>- dossier technique de 20 pages max</li> </ul>	<p><b>Epreuve ponctuelle écrite</b></p> <p><b>Durée : 4 heures</b></p>

## Proposition de répartition horaire des savoirs associés

<b>TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DONT TECHNOLOGIE ASSOCIEE</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>B3</b>	<b>B4</b>
<b>Connaissances</b>				
<b>L'hygiène professionnelle</b>		X		
Tenue professionnelle				
Hygiène des mains				
Précautions standard et complémentaires				
Impact environnemental des activités de soin, de service*		10		
<b>La santé au travail-Ergonomie</b>			X	
Définition et champ de l'ergonomie				
Activité de travail et situation de travail			10	
Adaptation de l'environnement de travail et enjeux de la prévention des risques professionnels				
<b>L'accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</b>	X			
Approche professionnelle de la personne atteinte de démences séniles	4			
Conception et l'évaluation du projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement	28			
Conduite d'activités pour une personne ou un groupe : activités manuelles, jeux individuels ou de groupe, chants, contes, activités d'extérieur ...	16			
<b>La communication professionnelle en lien avec l'accompagnement de la personne</b>	X			
Communication écrite				
Communication orale	12			
Outils numériques et domotiques du quotidien				
<b>L'entretien de l'environnement de la personne</b>		X	X	
Concepts de propreté, d'hygiène				
Facteurs et méthodes intervenant dans les opérations de nettoyage				
Dégradations et les salissures			14	
Les contrôles des opérations et des résultats				
Eléments de connaissance communs aux différentes techniques d'entretien				
Classification des locaux selon le risque infectieux				
Techniques d'entretien et de bionettoyage		12		
Matériels et appareils d'entretien des locaux et des équipements				
Matériels et équipements à entretenir			4	
Techniques de stérilisation				
Tri du linge		8		
Principes d'organisation des circuits dans locaux				
Produits de nettoyage et de désinfection			6	
Stockage et le rangement des produits et matériels d'entretien			2	
Facteurs d'hygiène et de confort des locaux pour le bien-être de la personne				
<b>L'adaptation de l'environnement de la personne</b>				X
Aménagement des locaux et des espaces				2
Agencement et équipement des locaux pour l'accessibilité, la sécurité				
<b>La coordination d'une équipe de bionettoyage</b>			X	
Fonctionnement d'une équipe				
Conduite de réunion			15	
<b>Les techniques de services des repas, des collations</b>		X		
Formes de distribution des repas et collations				
Matériels et appareils de remise en température		12		
Modes de distribution des repas et collations : service à table, service au lit				
Installation et l'aide à la prise des repas				
<b>Les techniques de soins d'hygiène et de confort</b>		X		X

Raisonnement clinique, démarche clinique, démarche de soins				
Transmissions (Transmission ciblée Dossier patient)				
Soins d'hygiène corporelle de l'adulte				
Soins d'hygiène corporelle de l'enfant				
Aide à élimination				
Prévention des risques d'alitement prolongé				
Risques biologiques liés aux soins		70		
Élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et des déchets assimilables aux ordures ménagères (DAOM)				
Habillage et le déshabillage				
Réfection d'un lit				
Installation au lit, au fauteuil				
Accompagnement à mobilité				
Portage et mobilisation de l'enfant				
Hygiène corporelle de l'enfant (Hygiène des mains Hygiène bucco-dentaire)				2
<b>La surveillance de l'état de santé de la personne</b>		X		
Paramètres de surveillance de l'état de santé de l'enfant, de la personne				
Observation des signes cliniques				
Douleur		20		
Observation du comportement relationnel ou social de l'enfant, de la personne				
Aide à la prise de médicaments				
<b>Les actions d'éducation à la santé</b>				X
Besoins de la personne en termes d'éducation à la santé				
Recueil des besoins				24
Préparation de l'action				
<b>NUTRITION – ALIMENTATION</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>B3</b>	<b>B4</b>
<b>Les sources nutritionnelles</b>				X
Différents constituants alimentaires et leurs rôles				6
Groupes d'aliments				
<b>L'alimentation rationnelle</b>				X
Besoins nutritionnels et apports recommandés Influence de l'âge, du mode de vie, de l'activité, de l'état physiologique ou pathologique				
Alimentation du nourrisson, de l'enfant				26
Alimentation des adolescents, adultes, personnes âgées				
Équilibre alimentaire				
<b>Les indications alimentaires</b>	X	X		
Différents régimes prescrits		6		
Textures adaptées aux besoins				
Allergies alimentaires	4			
Intolérance au gluten				
<b>Comportement et habitudes alimentaires</b>		X		X
Éducation alimentaire				4
Qualité organoleptique		4		
Troubles de l'alimentation				4
<b>La qualité sanitaire des aliments</b>		X		
Toxiinfections alimentaires (TIA)		6		
<b>SCIENCES MEDICO-SOCIALES</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>B3</b>	<b>B4</b>
<b>Les besoins de la personne aux différents âges</b>	X			
Besoins et attentes de la personne – Rythmes de vie	8			
<b>La politique de santé publique et la législation sociale</b>	X			X
Notions de démographie et de santé publique				
Déterminants de santé d'une population				9
Organisation sanitaire et sociale en France				
Promotion de la santé en faveur des élèves et parcours éducatif de santé				
Protection sociale	11			

Couverture maladie Sécurité sociale : Assurance maladie, Protection universelle maladie (Puma), complémentaire santé solidaire Aide médicale de l'Etat				
Mutuelle				
Assurances privées				
Couverture vieillesse et autonomie Sécurité sociale : Branche Vieillesse, Branche Autonomie et caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (C.N.S.A) Retraites complémentaires				
Sécurité sociale : branche famille Prestations familiales				
<b>Le maintien à domicile</b>	X			
Principales aides permettant le maintien à domicile				
Principaux services permettant le maintien à domicile Services de soins infirmiers à domicile – L'hospitalisation à domicile Services d'aide à domicile et leur financement	12			
Aidants familiaux				
Méthodologie de l'intervention à domicile				
<b>L'enfant</b>	X			X
Examens de l'enfant à la naissance				
Développement global de l'enfant				
Les différentes dimensions du développement de l'enfant : La dimension physique et motrice La dimension cognitive La dimension affective La dimension langagière	16			
La dimension sociale				
Droits de l'enfant				22
Protection maternelle et infantile				
Accueil collectif du jeune enfant				
Relais Petite enfance				
École maternelle, élémentaire				
Accueil de loisirs sans hébergement, séjours de vacances avec hébergement				
Enfance en danger				
Mort inattendue du nourrisson				
<b>L'adolescent</b>				X
Définition Evolution du concept				
Comportements				8
Conduites à risques				
<b>La famille</b>				X
Évolution de la famille Formes d'union				6
Autorité parentale				
<b>La personne âgée</b>	X	X		X
Viellissement, sénescence, sénilité				
Différentes étapes de la vieillesse				
Comportements face au vieillissement et place de la personne âgée dans la société		16		
Viellissement biologique				
Viellissement cognitif et psychologique				
Perte d'autonomie, dépendance	16			
Facteurs générateurs de la perte d'autonomie				
Politique sociale et médicosociale en faveur des personnes âgées				
Établissements et structures d'accueil				4
<b>La personne en situation de handicap</b>	X			X
Différents types de handicap	26			

Attitudes face au handicap				
Handicap et scolarisation				
Projet personnalisé de scolarisation				
Législation en faveur des personnes en situation de handicap				
Services spécifiques aux personnes en situation de handicap				
Établissements en faveur des personnes handicapées				4
<b>La personne malade</b>	X	X		
Classification des maladies	8			
Conséquences de la maladie				
Comportements face à la maladie		12		
Droits du malade				
Etablissements en faveur des malades				
<b>La personne majeure vulnérable</b>				
<b>La personne majeure vulnérable</b>	4			
<b>La fin de vie et la mort</b>		X		
Aspects biologiques, psychosociologiques, culturels de la mort		8		
Personne mourante : accompagnement, problèmes éthiques				
<b>Bienveillance – Maltraitance</b>	X			
Promotion de la bienveillance	12			
Prévention de la maltraitance				
<b>Le projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement</b>	10			
<b>La relation personne aidante / personne aidée</b>	6			
<b>Le contexte et les obligations professionnelles dans le secteur sanitaire et social</b>			X	
Organisation du travail en secteur sanitaire ou médico-sociale				
Conventions collectives du secteur sanitaire et social				
Statuts des personnels dans le secteur sanitaire et social				
Responsabilités du personnel			15	
Discrétion professionnelle, secret professionnel, secret partagé				
Laïcité dans le secteur sanitaire et social				
Valeurs, normes, stéréotypes				
Discrimination				
<b>La qualité</b>			X	
Certification des établissements de santé				
Evaluation en EHPAD			18	
Recommandations de bonnes pratiques professionnelles				
Analyse des pratiques professionnelles				
<b>Le travail en équipe – La gestion d'équipe – Le tutorat</b>			X	
Travail en équipe				
Gestion d'équipe			20	
Tutorat des stagiaires				
Accompagnement des nouveaux agents, des bénévoles,				
<b>La communication interprofessionnelle</b>			X	
Formes, situations, fonctions, facteurs de la communication				
Transmission des informations			18	
Communication numérique				
<b>MICROBIOLOGIE</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>B3</b>	<b>B4</b>
<b>La diversité du monde microbien</b>			X	
Principaux types de microorganismes : protozoaires, champignons microscopiques, bactéries, virus			5	
<b>Les bactéries</b>			X	
Structure et ultrastructure				
Conditions de vie et multiplication			24	
Sporulation				
Pouvoir pathogène des bactéries				



Infection bactérienne				
Antibiotiques, résistance bactérienne				
<b>Les virus</b>			X	
Structure et reproduction des virus				
Deux exemples de maladie virale : L'hépatite virale La grippe			6	
<b>BIOLOGIE PHYSIOPATHOLOGIE</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>B3</b>	<b>B4</b>
<b>Organisation générale du corps humain</b>		X		
Différents niveaux d'organisation		6		
Différentes fonctions de l'organisme				
<b>La cellule</b>				X
Structure et ultrastructure				14
Principaux organites				
Échanges membranaires				
Multiplication cellulaire : mitose				
Caryotype Notion d'hérédité				
Maladies génétiques				
Anomalies de fonctionnement de la cellule : les cancers				
<b>La peau</b>		X		X
Structure, fonctions		10		
Flores cutanées				
Evolution de la peau				
Plaies Brûlures Escarres Erythème fessier				
Gale Pédiculose				2
<b>Les appareils génitaux</b>				X
Anatomie				26
Gonades				
Gamètes				
Puberté, ménopause, andropause				
Contraception				
Infections sexuellement transmissibles (IST)				
Fécondation				
Gestation, hygiène de la grossesse				
Toxoplasmose congénitale				
<b>L'appareil cardiovasculaire</b>	X	X		
Anatomie du cœur et des vaisseaux		15		
Contraction cardiaque, pression artérielle				
Composition du sang et de la lymphe				
Explorations et moyens diagnostics : Analyses sanguines Examens par enregistrement graphiques (ECG Holter)				
Anomalies du rythme, Hypertension artérielle, Phlébites				
Accident vasculaire cérébral, Accident ischémique temporaire, infarctus du myocarde	2			
<b>L'appareil excréteur</b>		X		
Anatomie		10		
Rôles du rein et homéostasie				
Structure et rôles du néphron				
Analyse d'urines : ECBU Ionogramme				
Infections urinaires Incontinences urinaires Insuffisance rénale				
<b>L'appareil respiratoire</b>				X

Anatomie				10
Mécanique ventilatoire				
Echanges gazeux				
Asthme				
Asphyxie par monoxyde de carbone Tuberculose Bronchiolite Bronchopneumopathie chronique obstructive				
Tabagisme				
<b>Le système locomoteur</b>			X	
Anatomie du squelette			20	
Différents types d'os, structure d'un os long				
Facteurs de la croissance osseuse				
Tissu musculaire : structure et propriétés				
Anatomie d'une articulation				
Etude d'un mouvement				
Ostéoporose Arthrose, arthrite Fracture Entorse, luxation Lordose, cyphose, scoliose Troubles musculosquelettiques				
<b>L'appareil digestif</b>				X
Anatomie				15
Mécanismes et bilan de la digestion				
Dentition, hygiène bucco-dentaire				
Spécificités de l'appareil digestif du jeune enfant, de la personne âgée				
Troubles digestifs : vomissements ; diarrhée, constipation ; gastro-entérites.				
<b>La glycémie et les diabètes</b>	X			
Régulation de la glycémie	6			
Diabète de type 1, Diabète de type 2				
<b>Le système nerveux</b>				X
Organisation du système nerveux				22
Structure, propriétés du neurone et du nerf				
Synapse				
Activité réflexe				
Activité volontaire				
Sommeil				
Troubles de l'équilibre				
Parkinson, démences séniles				
Épilepsie				
Toxicomanies				
Explorations et moyens diagnostics : ponction lombaire électroencéphalogramme (EEG)				
<b>L'œil</b>	X			
Anatomie de l'œil	8			
Vision : perception et transmission des images				
Myopie Presbytie Strabisme Cataracte Dégénérescence maculaire liée à l'âge				
<b>L'oreille</b>				X
Anatomie de l'oreille				4
Audition : perception et transmission des sons				
Otite				

Anatomie de l'oreille				
<b>Les explorations et moyens diagnostics</b>				<b>X</b>
Examens par imagerie				4
Examens par endoscopie				
<b>Le système immunitaire</b>				<b>X</b>
Immunité innée				18
Immunité adaptative				
Vaccination				
Allergies				
Rubéole Coqueluche Scarlatine Varicelle Rougeole Oreillons Méningites				
<b>Les infections associées aux soins, les infections nosocomiales</b>				<b>X</b>
<b>Diversité du monde microbien</b>				
Agents pathogènes dont Bactéries multi résistantes et modes de transmission				8
Facteurs favorisants				
Prévention institutionnelle contre les infections associées aux soins				
	209	225	186	236

## Une approche par compétences

Le référentiel, construit autour de quatre blocs de compétences, est donc conçu pour impulser une approche de l'enseignement par compétences.

Il est important de rappeler les intentions pédagogiques de l'approche par compétences :

- Rendre l'élève responsable de ses progrès, de son évolution ;
- Mettre l'élève en situation de réussite, donner l'envie de réussir ;
- Evaluer de façon plus bienveillante et positive ;
- Renforcer l'estime de soi et la confiance de l'élève ;
- Faciliter et rendre plus transparente les procédures d'évaluation

Source : *Enseigner et évaluer par compétences en bac pro ASSP – Académie d'Aix-Marseille – Avril 2022*  
– Martine Pascal IEN SBSSA

### Quelques définitions de la compétence

Il existe de nombreuses définitions de la compétence. Il y a compétence quand un sujet mobilise les ressources cognitives, affectives et contextuelles pertinentes pour traiter avec succès une situation.

Le guide d'élaboration des diplômes professionnels propose la définition suivante : « *Par compétence on entend un ensemble de savoirs, savoir-faire et comportements organisés en vue d'accomplir une activité de façon adaptée et efficace* »

Source : *Guide d'élaboration des diplômes professionnels – année 2004 – CPC documents*

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture donne la définition suivante :

« *Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde.* »

Source : *BO N°17 du 23 avril 2015*

Le journal officiel de l'union européenne (L 394 – JO décembre 2006) propose la définition suivante :

« *Les compétences sont définies en l'occurrence comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Les compétences clés sont celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi.* »

### D'autres définitions

**Savoirs associés** et **connaissances** sont les termes utilisés de façon égale dans nos référentiels pour désigner ce que l'on sait, ce que l'on a appris.

**Les aptitudes** peuvent être pratiques ou cognitives.

Une aptitude pratique correspond à un savoir-faire pratique comme se laver les mains par exemple.

Le terme aptitude cognitive rejoint celui de la capacité.

**L'attitude** quant à elle, est :

« *La relation que l'élève doit développer avec son environnement pour la réussite de ses activités scolaires et professionnelles* »

Source : *Guide d'accompagnement DP6 (DESCO 2005)*

Elle relève donc du rapport de l'apprenant avec son environnement et comme telle, est matière à travailler.

Ce qui n'est pas le cas du savoir être qui relève de dispositions personnelles, garantes de l'altérité de chacun. Le mot attitude sera donc préféré à celui de savoir être. Il est également possible de parler de comportement.

**L'approche par compétences** (Source : *Enseigner et évaluer par compétences en bac pro ASSP – Académie d'Aix-Marseille – Avril 2022 – Martine Pascal IEN SBSSA*)

Les compétences doivent être développées progressivement tout au long de la formation.

Le niveau de développement d'une compétence varie au cours du temps et se poursuit tout au long de la vie.

Le niveau de développement ou de maîtrise attendu est variable d'une compétence à l'autre.

**La progressivité des apprentissages prend en compte trois facteurs :**

- le degré d'autonomie de l'élève ;
- la diversification des situations étudiées ;
- la complexité des situations étudiées.

[...]

Le niveau de développement d'une compétence varie au cours du temps.

Pour cette raison, il est essentiel que les exigences soient adaptées à chaque niveau de formation.



*D'après le programme du doctorat en psychologie (2015-2020) – Université de Sherbrooke  
Voir travaux de Patricia Benner, infirmière - De novice à expert : excellence en soins infirmiers*

## L'évaluation par compétences

L'évaluation par compétences doit permettre à chaque élève de :

- connaître ce qui est attendu de lui ;
- se situer par rapport à un niveau attendu ;
- mesurer ses progrès ;
- identifier les difficultés rencontrées, les obstacles à surmonter.

Plusieurs principes prévalent pour l'évaluation des compétences :

- un principe de **valorisation** : ce que l'élève sait et sait faire est mis en évidence = l'évaluation est donc positive ;
- un principe de **validation** : ce qui est validé n'est pas remis en cause ;
- un principe d'**obligation** : ce qui n'est pas encore validé reste à valider. [...]

*Source : Enseigner et évaluer par compétences en bac pro ASSP – Académie d'Aix-Marseille – Avril 2022 – Martine Pascal IEN SBSSA*

## Exemples de contextes et situations professionnels


Deux exemples de contexte professionnel sont proposés :

- Un contexte A portant sur plusieurs blocs
- Un contexte B portant sur un seul bloc

Pour rappel, le référentiel n'induit pas une répartition des compétences et des savoirs par typologie de publics ; par exemple, il n'est pas préconisé de n'étudier que l'enfant en seconde.

Ces deux exemples doivent permettre aux équipes pédagogiques, de construire leurs supports pédagogiques en tenant compte du contexte local et de la programmation choisie ; ils ne sont pas des modèles mais ils permettent de s'approprier la méthodologie de construction.

### Contexte A

<b>Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne</b>
<b>CONTEXTE PROFESSIONNEL Accueil collectif « Petite enfance »</b>
 <p>Multi-accueil « Farandole »</p>
<p>Le multi-accueil « Farandole » est une structure associative comprenant une crèche collective et une halte-garderie. Cette structure permet l'accueil d'enfants de 2 mois ½ à 3 ans voire jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap et a un agrément pour 40 enfants.</p> <p>Cette crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h45.</p> <p>Les enfants de la crèche sont accueillis par un personnel qualifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ une directrice puéricultrice ;</li> <li>✓ une adjointe de direction, éducatrice jeunes enfants ;</li> <li>✓ 2 auxiliaires de puériculture ;</li> <li>✓ 3 agents de puériculture, dont deux titulaires du CAP accompagnant éducatif petite enfance ;</li> <li>✓ 1 agent d'entretien ;</li> <li>✓ 1 cuisinière.</li> </ul> <p>Le médecin attaché au multi-accueil effectue une visite chaque semaine.</p> <p>Les enfants sont répartis en section afin de bénéficier d'activités adaptées à leur développement global.</p>

Quelques exemples de documents à inclure dans le contexte professionnel :

- organigramme de la structure ;
- qualification et rôle de chaque personnel ;
- plan de la structure ;
- projet d'établissement ;
- projet éducatif ;
- projet pédagogique ;
- règlement intérieur ;
- cahier de transmissions ;
- protocoles ;
- ...

<b>Bloc 1</b>		
<b>Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</b>		
<b>Situation professionnelle</b>		
<p>Vous travaillez, en tant qu'agent de puériculture, au multi-accueil « Farandole » sous la responsabilité d'une auxiliaire de puériculture. La directrice vous demande d'assister avec elle à l'entretien d'entrée d'un futur enfant qui sera accueilli prochainement à la crèche.</p> <p>Vous recevez monsieur et madame Dupond futurs parents. Madame Dupond est enceinte de 5 mois. Ils souhaitent inscrire leur enfant à la crèche. Madame Dupont fait part de ses inquiétudes concernant la santé de son futur enfant.</p> <p>Lors de cet entretien, la directrice vous demande de présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la structure ;</li> <li>- le déroulement d'une journée type dans le respect du rythme de l'enfant ;</li> <li>- la présentation des examens à la naissance.</li> </ul>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs associés</b>	
<p><b>1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée</b></p> <p><b>1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, la famille, son entourage</b></p> <p>1.1.2. Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage</p> <p>1.1.4. Présenter le service ou la structure</p>	<b>Techniques professionnelles</b>	<p>Communication professionnelle en lien avec l'accompagnement de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communication orale</li> </ul>
	<b>Sciences médicosociales</b>	<p>Les besoins et attentes de la personne – Les rythmes de vie L'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examens de l'enfant à la naissance</li> </ul>

<b>Bloc 2</b>		
<b>Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</b>		
<b>Situation professionnelle</b>		
<p>Vous travaillez, en tant qu'agent de puériculture, au multi-accueil « Farandole » sous la responsabilité d'une auxiliaire de puériculture. Il est 7h30 vous arrivez à la crèche. Vous passez par les vestiaires pour mettre votre tenue professionnelle et vous vous lavez les mains. Vous réalisez l'entretien de la salle de jeux avant d'accueillir le groupe d'enfants.</p>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs associés</b>	
<p><b>1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée</b></p> <p><b>2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</b></p> <p><b>2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne</b></p> <p>2.3.1 Entretien des locaux collectifs</p>	<b>Techniques professionnelles</b>	<p>L'hygiène professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tenue professionnelle</li> <li>➤ Hygiène des mains</li> </ul> <p>L'entretien de l'environnement proche de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Techniques d'entretien et de bionettoyage</li> </ul>
	<b>Biologie</b>	<p>La peau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Structure, fonctions</li> <li>➤ Flores cutanées</li> </ul>

**Bloc 3**  
**Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle**

**Situation professionnelle**

Vous travaillez, en tant qu'agent de puériculture, au multi-accueil « Farandole » sous la responsabilité d'une auxiliaire de puériculture. Nous sommes le 10 septembre et il est 7h30. Comme chaque matin, vous consultez le cahier de transmissions de la structure. Louis, 12 mois est absent ce matin. Ses parents ont appelé la crèche et ont mentionné qu'il avait une gastro-entérite. La directrice rappelle à l'équipe professionnelle, l'importance de l'hygiène et du bionettoyage des surfaces et tout particulièrement celles en contact avec les enfants accueillis. Dans ce cadre, elle envisage une formation de sensibilisation des agents sur les concepts d'hygiène.

Compétences	Savoirs associés	
<b>1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée</b>  <b>3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques</b> 3.2.4 Renseigner des documents assurant la traçabilité des activités  <b>3.4 Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage</b> 3.4.6 Participer à la formation des agents	<b>Techniques professionnelles</b>	<b>L'entretien de l'environnement de la personne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concepts de propreté, d'hygiène</li> <li>➤ Dégradations et salissures</li> </ul>
	<b>Sciences médicosociales</b>	<b>Le contexte et les obligations professionnelles dans le secteur sanitaire et médicosocial</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Discrétion professionnelle, secret professionnel, secret partagé</li> </ul> <b>La communication interprofessionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formes, situations, fonctions, facteurs de communication</li> <li>➤ Transmissions des informations</li> </ul>
	<b>Microbiologie</b>	<b>La diversité du monde microbien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Principaux types de microorganismes : protozoaires, champignons microscopiques, bactéries, virus</li> </ul>

**Bloc 4**

**Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné**

**Situation professionnelle**

Vous travaillez, en tant qu'agent de puériculture, au multi-accueil « Farandole » sous la responsabilité d'une auxiliaire de puériculture. Cet après-midi, les auxiliaires de puériculture ont prévu une action d'éducation sur le lavage des mains du groupe des grands, 2 ans, dans le cadre de l'épidémie de gastro-entérite. Elle vous demande de choisir un support parmi plusieurs propositions : flyer, affiche et dépliant.

Compétences	Savoirs associés	
<b>1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée</b>  <b>4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé</b> 4.2.2. Elaborer ou sélectionner des supports de prévention	<b>Techniques professionnelles</b>	<b>Les techniques de soins d'hygiène, de confort et de sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Hygiène corporelle de l'enfant : des mains</li> </ul> <b>Les actions d'éducation à la santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Supports</li> </ul>
	<b>Nutrition-Alimentation</b>	<b>L'alimentation rationnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alimentation de l'enfant</li> </ul>
	<b>Sciences médicosociales</b>	<b>L'enfant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accueil collectif du jeune enfant</li> </ul>
	<b>Biologie</b>	<b>L'appareil digestif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Troubles digestifs : vomissements ; diarrhée, constipation ; gastro-entérites.</li> </ul>



## Contexte B

### CONTEXTE PROFESSIONNEL

L'hôpital René-Muret, implanté en Seine-Saint-Denis dans la commune de Sevrans, a été ouvert en 1967. Il appartient aux Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis, l'un des 12 groupes hospitaliers de l'AP-HP, avec les hôpitaux Avicenne à Bobigny et Jean-Verdier à Bondy.

L'hôpital René-Muret comprend quatre bâtiments situés dans un parc arboré. L'hôpital possède une équipe de rééducateurs (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychothérapeutes), une pharmacie à usage interne, une équipe de diététiciennes, des psychologues, des assistantes de service social, une équipe opérationnelle d'hygiène, une équipe mobile de soins palliatifs, des médecins spécialistes, des infirmiers(es) et des aides-soignants(es).

Il offre aux patients un parcours complet en gériatrie avec des unités de court séjour gériatrique, gérontopsychiatrie, Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), Soins de Longue Durée (SLD).

Des SSR spécialisés proposent un suivi de qualité dans deux autres spécialités : addictologie et nutrition-obésité.

René-Muret dispose également d'une polyclinique avec des consultations pluridisciplinaires, un plateau d'imagerie médicale conventionnelle ouvert sur la ville et un hôpital de jour.

Une unité de médecine palliative entièrement rénovée, avec des lieux spécifiques et bien adaptés, accompagne les patients qui le nécessitent dans le maintien ou l'amélioration de leur qualité de vie.

L'hôpital René-Muret fait partie des départements médico-universitaires ou DMU qui sont une composante essentielle de l'AP-HP (assistance publique – hôpitaux de Paris). Ils participent à redéfinir l'ensemble du périmètre et du fonctionnement des structures médicales de l'AP-HP. Chaque DMU associe plusieurs services et unités fonctionnelles dans une logique de filières de soins, mais aussi d'enseignement et de recherche.

Cette nouvelle organisation d'AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis permet de mieux soutenir les projets et les équipes, et offre aux habitants de Seine-Saint-Denis un projet de santé fort, à la hauteur de la mission d'un groupement hospitalier universitaire ou GHU.

Joindre en annexe de ce contexte un dossier technique : organigramme, plan de la structure, livret d'accueil, fiche de poste, livret DMU...

## SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous travaillez dans le service de gériatrie, unité de soins de longue durée, service « JEAN HAMBURGER 3 » de l'hôpital René MURET.

Vous prenez en soins monsieur S. (82 ans), hospitalisé suite à une chute dans le hall du foyer logement où il est domicilié depuis 13 ans. Il est en attente de diagnostic.

Il est vêtu d'un pyjama personnel, porte des lunettes, une prothèse dentaire haute et basse.

Ce matin, il est très fatigué, il a mal dormi.

Il présente des douleurs et un œdème au niveau de la cuisse. Il a également une plaie sur la joue gauche et des ecchymoses à différents endroits de son corps. Il est perfusé à la main gauche et est essoufflé lors du moindre effort car il est très encombré.

Monsieur S. est très agréable, il communique facilement avec le personnel cependant il verbalise une inquiétude par rapport à sa perte d'autonomie et son immobilisation au lit. Devant l'altération de son état général, monsieur S. est très anxieux, triste et moins communicant que d'habitude. Il mange très peu et se plaint de constipation.

Sa fille qui habite loin est venue lui apporter des affaires personnelles et prend tous les jours des nouvelles par téléphone. Il reçoit régulièrement la visite de ses amis du foyer logement. Monsieur S. aime la lecture mais il est trop fatigué pour lire.

Mélanie, infirmière vous demande de réaliser les soins d'hygiène et de confort de monsieur S. Lors de la toilette, vous constatez qu'il présente une phlyctène au niveau du sacrum et du talon droit et des rougeurs au niveau des omoplates.

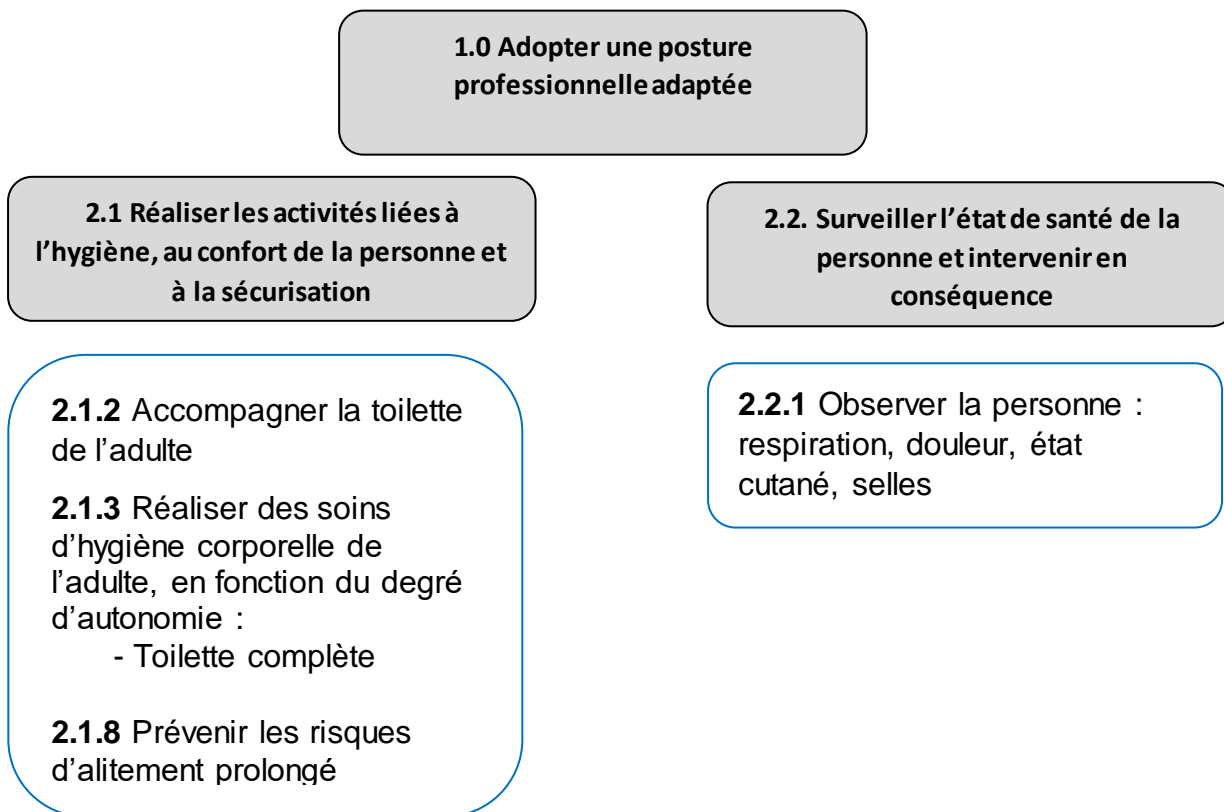
Dans le cadre de l'équipe pluriprofessionnelle, vous participez à la mise en place de la démarche clinique pour assurer une prise en soins individualisée de monsieur S.

## COMPETENCES – BLOC 2

### ➤ Prérequis

Compétences	Savoirs associés
1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée	- Raisonnement clinique, démarche clinique, démarche de soins ;
2.1.1 Observer le comportement de la personne, son environnement <i>Exemple de consigne pour les élèves : relever dans la situation professionnelle les aspects permettant d'avoir des indications sur le comportement et l'environnement du patient.</i>	- Habillage et déshabillage ; - Réfection d'un lit ; - Différents lits : lit adulte, lits médicalisés ; - Accessoires de lit : potence, barrières, arceaux, linge de lit ;
2.1.5 Assurer la réfection complète du lit (occupé)	- Les droits du malade ; - Les établissements en faveur des malades ;
2.1.6 Accompagner l'habillage, le déshabillage de la personne aux différents âges de la vie	- La peau (structure, fonctions, flores cutanées et évolution de la peau).
2.2.3 Participer à la démarche clinique en lien avec l'équipe pluri professionnelle <i>La compétence 2.2.3 est mobilisée dans cette situation, l'élève présente la démarche clinique du patient pris en soins.</i>	

➤ **Compétences développées à partir du contexte et de la situation professionnelle**



Afin de développer ces compétences, quels savoirs associés et connaissances dois-je mobiliser ?

Techniques professionnelles	Sciences médicosociales	Biologie - Physiopathologie
<p><b>Les techniques de soins d'hygiène et de confort de l'adulte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Toilette complète ;</li> <li>○ Prévention des risques d'alitement prolongé.</li> </ul> <p><b>La surveillance de l'état de santé de la personne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Observation des signes cliniques</li> <li>○ La douleur</li> </ul>	<p><b>La personne malade</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comportements face à la maladie</li> </ul>	<p><b>La peau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Escarres</li> </ul>

Ce guide d'équipement est proposé pour deux groupes de 15 élèves.

<b>Bloc 2</b>	
<p><b>Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</b></p> <p><b>Surveiller l'état de santé de la personne et agir en conséquence</b></p> <p><b>Sur le même espace doivent, dans la mesure du possible, se trouver la zone enfant, la zone adulte, l'espace commun et la zone de lancement de cours - Surface prévue &gt; 130 m<sup>2</sup></b></p>	
<b>Locaux</b>	
<p><b>Zone de lancement de cours pour un groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau + chaise pour le professeur</li> <li>• Mobilier scolaire</li> </ul> <p><b>Espace commun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une paillasse de soins avec point d'eau et placards dessous</li> <li>• Un vidoir</li> <li>• Des placards de rangement (muraux, armoires)</li> <li>• Plusieurs postes de lavage des mains dont au moins un réglementaire.</li> <li>• Au moins un poste informatique, avec <b>logiciel adapté</b> pour transmission des soins</li> </ul>	<p><b>Zone adulte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace chambre de malade : Prise de courant à prévoir près de chaque lit avec rampe au-dessus du lit (simulation : oxygénothérapie – aspiration – signal de présence – « sonnette »)</li> <li>• Espace salle d'eau / sanitaires avec : 1 douche à accès handicapé, 1 cuvette de WC, plusieurs lavabos.</li> <li>• 6 lits de différents types avec au moins un lit électrique, un lit hydraulique, un lit ordinaire (type domicile) dont un articulé (en trois parties)</li> </ul> <p><b>Zone Enfant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace repos enfant avec lits (1 berceau de maternité et 5 lits de crèche)</li> <li>• 6 postes de change équipés avec baignoire, douchette, placard, poubelle</li> <li>• 6 matelas à langer ; 4 transats ; 2 chaises hautes ; une poussette</li> </ul> <p>L'accès à chaque espace doit permettre le passage d'un fauteuil roulant (0,90 m mini entre chaque zone).</p>
<b>Équipements et matériels</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Barrières de sécurité</li> <li>• Tables de chevet</li> <li>• Matériels anti escarre : matelas gaufrier, coussin, gaufrier, autres</li> <li>• Equipement pour positionnement (arceaux, coussin pour caler ..)</li> <li>• Adaptables (1/lit)</li> <li>• Linge de lit</li> </ul>	

- Linge de toilette
- Déambulateur, cannes diverses, tripodes
- Fauteuil roulant
- Fauteuil de confort, inclinable
- Petit matériel de transfert
- Rehausseur de WC
- Urinal, bassin
- Tabouret de douche ou siège de bain
- Chariot de soins équipé, chariot à deux étages
- Chariots de linge + sacs à linge de couleur pour tri
- Collecteur pour objets coupants, perforants et tranchants, bacs et sacs jaunes (DASRI)
- Support sacs poubelle
- Porte-sérum, potence (poignée de traction)
- Matériel simulation de perfusion
- Bocal à diurèse
- Matériel d'aide à l'habillage
- Matériels d'aide à la préhension
- Cuvette à pédiluve
- Tensiomètres manuel, électronique
- Oxymètres de pouls
- Bandelettes urinaires
- Thermomètres médicaux de différents types
- Piluliers connectés et non connectés
- Thermomètres de bain
- Matériel pour secourisme
- Tapis de jeux ; jouets divers
- Vêtements adulte, enfant dont vêtements adaptés
- Vêtements d'hôpital : casaques, chemises ouvertes (tissés et non tissés)
- Armoire à pharmacie avec petits matériels et produits
- Pèse bébé
- Pèse-personne
- Toise adulte, bébé
- Mètre ruban
- Echelles de douleurs (différents modèles)
- Prothèses auditive, dentaire ; paires de lunettes
- Petit matériel médico-chirurgical
- Equipements de protection individuelle (charlotte, tablier, sur chaussures, lunettes, gants,...)
- Kit de vieillissement
- Outils de réalité virtuelle (Casques, chambre des erreurs, ...)
- Chariot dossiers ou chariot mobile ordinateur/tablettes avec logiciel de soins
  - Exemples de logiciels : NETSoin\*, Cristal.net, Osiris, Actipidos
- Mannequins pour soins d'hygiène (adultes, enfants, nourrissons)
- Mannequin junior de manutention (PRAP2S)

\* logiciel testé en académie

<b>Selon nombre de sections</b> <b>ATELIER BLOC 2 – BLOC 3</b> <b>Entretien de l'environnement proche de la proche</b> <b>Services des repas et des collations</b> <b>Coordination et conduite d'une équipe de bionettoyage</b> <b>surface prévue 130 m<sup>2</sup></b>	
<b>Locaux</b>	
<b>Zone de lancement de cours</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau + chaise pour le professeur</li> <li>• Mobiliers scolaires</li> <li>• Ordinateurs</li> </ul> <b>Zone buanderie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lave-linge de type familial</li> <li>• Sèche-linge de type familial</li> <li>• Zone tri du linge</li> <li>• Linge propre/ linge sale</li> <li>• Armoires de rangement à linge</li> <li>• Chariots de linge</li> </ul>	<b>Zone entretien des locaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace de rangement pour matériel</li> <li>• Armoire sécurisée (produits)</li> <li>• Etagères</li> </ul> <b>Zone distribution et service des repas</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tables chaises pour service des repas</li> <li>• Prévoir service en chambre ou au lit</li> <li>• Chariot de service</li> <li>• Armoires stockage produits et matériels</li> </ul>
<b>Équipements et matériels</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chariots d'entretien équipés pour bionettoyage</li> <li>• Chariots de nettoyage équipés avec balais de différentes sortes</li> <li>• Aspirateur à poussière</li> <li>• Aspirateur mixte</li> <li>• Tableau et logiciel planning</li> <li>• 1 enceinte à micro-ondes</li> <li>• 1 réfrigérateur</li> <li>• Vaisselle</li> <li>• Biberons</li> <li>• Matériel d'aide au repas dont vaisselle adaptée</li> <li>• Equipements de protection individuelle (charlotte, tablier, sur chaussures, lunettes, gants,...)</li> <li>• Voir application pour commande de menu</li> </ul>	

<p><b>Selon nombre de sections</b>  <b>ATELIER BLOC 1 – BLOC 3 – BLOC 4</b>  <b>Ou</b>  <b>ATELIER BLOC 1 + ATELIER BLOC 3 + ATELIER BLOC 4</b>  <b>Accompagnement de la personne dans une approche globale et personnalisée</b>  <b>Travail et communication en équipe pluri professionnelle</b>  <b>Actions d'éducation à la santé</b>  <b>Surface prévue 120 m<sup>2</sup></b></p>
<b>Locaux</b>
<p><b>Zone de lancement de cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau + chaise pour le professeur</li> <li>• Mobiliers modulables pour simulation de réunion</li> <li>• Chaises (selon effectifs)</li> <li>• Bibliothèque de classe</li> </ul> <p><b>Zone atelier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordinateurs avec logiciels spécifiques (création de support, suivi de projet, ...)</li> <li>• Plateforme collaborative</li> <li>• Connexion internet, ligne téléphonique</li> <li>• Point d'eau</li> <li>• Armoires de rangement</li> <li>• Etagères porte-revues</li> <li>• Panneaux d'exposition</li> </ul>
<b>Équipements et matériels</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multimédia (ordinateurs portables et tablettes)</li> <li>• Imprimantes laser couleur dont au moins une permettant l'impression d'un format A3</li> <li>• Scanner</li> <li>• Logiciels de dessin, de présentation, de photo, de plannings ...</li> <li>• Matériels pour activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale dans le cadre du projet d'accompagnement</li> <li>• Paper boards</li> <li>• Livres, revues, jeux (ex : ateliers mémoire, préhension, ..)</li> <li>• Domotique : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collier ou bracelet d'alarme</li> <li>▪ Alarme chute</li> <li>▪ ...</li> </ul> </li> </ul>
<b>Zone de rangement, stockage commune ou à proximité de chaque salle spécialisée</b>
<p>Dans chaque salle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidéoprojecteur, écran</li> <li>• Tableau numérique interactif</li> <li>• Revues professionnelles, documents professionnels</li> </ul>
<b>Vestiaire filles / Vestiaires garçons</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un casier par élève</li> <li>• Douches</li> </ul>
<b>Laboratoire de sciences expérimentales</b> équipés (biologie - microbiologie - physique - chimie)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel d'observation : microscopes et lames à observer</li> <li>• Supports d'anatomie</li> <li>• Matériel pour expérimentations : microbiologie, anatomie - histologie</li> </ul>

## Bibliographie – Filmographie - Sitographie

Titre	Auteur	Editions	Thèmes
Souvenirs en bataille	Shikabane Sensei	Akata	Relations grand-mère - Démence
La voyageuse de nuit	Laure Adler	Grasset	Vieillesse
Suzanne	Frédéric Pommier	Editions des équateurs	Histoire de vie Vie en Ehpad
A la vie	L'homme étoilé	Calmann – Levy	BD sur les soins palliatifs
L'été où je suis devenue vieille	Isabelle de Courtivon	L'Iconoclaste	Sur la vieillesse
Deux fleurs en hiver	Delphine Pessin	Romans Didier Jeunesse	Ehpad : rencontre entre une stagiaire et une résidente
Le plongeon	Séverine Vidal – Victor L. Pinel	Grand Angle	BD entrée et vie en Ehpad
Mes mauvaises filles	Zelba	Editions Futuropolis	BD sur la fin de vie
Mamie mémoire	Hervé Jaouen	Gallimard jeunesse	Chronique familiale – Maladie d'Alzheimer
L'école des soignantes	Martin Winckler	P. O. L	Métier de soignant
Réparer les vivants	Maylis de Kerangal	Gallimard	Transplantation – Don d'organes
L'enfant de l'absente	Thierry Jonquet	Seuil	Réflexion sur les dérives de la médecine
Aventures et mésaventures d'une aide-soignante à domicile	Florent Cantazaro	Jourdan Pixl	Anecdotes métier d'aide-soignant
Les oubliés du dimanche	Valérie Perrin	Le livre de poche	

**Films sur la vieillesse**

The Father de Florian Zeller  
 Flore de Jean Albert Lievre : sur la maladie d'Alzheimer  
 Les Jouvencelles de Delphine Corrard

**Films sur le handicap**

Marche ou crève de Margaux Bonhomme  
 Le cerveau d'Hugo (Docu-fiction écrit et réalisé par Sophie Révil)

**D'autres plus anciens**

De rouille et d'os de Jacques Audiard  
 Le scaphandre et le papillon de Julien Schnabel  
 La famille béliet de Eric Lartigau  
 Patients de Mehdi Idir et Grand Corps Malade  
 Hors Norme de Olivier Nakache et Eric Toledano  
 Amour de Michael Haneke



## SITOGRAPHIE

### Sites institutionnels

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES

<https://www.anses.fr/fr>

Agence nationale de sécurité du médicament

<https://ansm.sante.fr/>

Banque de données en santé publique

<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/banque-de-donnees-en-sante-publique-un-reseau-d-information-sur-la-sante-publique>

Canopé

<https://www.reseau-canope.fr/>

Corpus Canopé : Anatomie 3D – Vidéos – Pour la santé

<https://www.reseau-canope.fr/corpus/>

CNRS

<https://www.cnrs.fr/fr/page-daccueil>

Code de la santé publique

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000022963923/>

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

Haut conseil de la santé publique

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Accueil>

Haute autorité de santé

<https://www.has-sante.fr/>

Hôpital.fr – Dossiers santé

<https://www.hopital.fr/Vos-dossiers-sante>

Inserm

<https://www.inserm.fr/>

Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

<https://www.inrs.fr/>

Institut Pasteur

<https://www.pasteur.fr/fr>

Organisation mondiale de la santé – OMS

<https://www.who.int/fr>

Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

<https://www.santepubliquefrance.fr/publications>

Site du gouvernement dédié aux droits des personnes âgées

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

Site de l'administration française

<https://www.service-public.fr/>

### Sites divers

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - ANACT

<https://www.anact.fr/soigner-la-qvt-dans-les-etablissements-de-sante-et-du-medicosocial-3-exemples-decouvrir>

Aide à la prise des médicaments

[Aide à la prise de médicaments en établissement](#)

Titre II du Décret 2021-1131

[Traitements et soins médicaux des enfants pris en charge par des professionnels d'un mode d'accueil du jeune enfant](#)

Chambre des erreurs EHPAD – Risques professionnels et infectieux

<https://www.youtube.com/watch?v=3aZJOMNLnIE>

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)

Des dossiers

<https://www.cea.fr/comprendre/Pages/sante-et-sciences-du-vivant.aspx>

Médiathèque

<https://www.cea.fr/multimedia>

Des livrets pédagogiques (imagerie médicale, ADN...)

<https://www.cea.fr/comprendre/enseignants/Pages/ressources-pedagogiques/livrets-pedagogiques.aspx>

Des revues (cerveau, médecine du futur ..)

<https://www.cea.fr/multimedia/Pages/editions/clefs.aspx>

Compétences rédactionnelles

[https://www.euro-cordiale.lu/compro/index\\_fr.html](https://www.euro-cordiale.lu/compro/index_fr.html)

Corpus Canopé : Anatomie 3D – Vidéos – Pour la santé

<https://www.reseau-canope.fr/corpus/>

DASRI- DAOM

Solidarites-sante.gouv.fr [Elimination des DASRI](#) Mise à jour 21/12/2021

Code de la santé publique

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000022963923/>

Diabète

[Fédération française des diabétiques](#)

Fin de vie et mort

[Fiche d'information sur les soins palliatifs](#)

[Informations relatives aux soins palliatifs et à la fin de vie](#)

[Directives anticipées](#)

[Rédaction des directives anticipées](#)

[Expression de la volonté des malades en fin de vie](#)

Gestion d'un événement indésirable

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/6-declaration-et-gestion-des-evenements-indesirables>

Impact environnemental des activités de soins

Thèse 2022 : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03619475/document>

4ème PNSE <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/>

Infections associées aux soins et infections nosocomiales

[Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins](#)

Lumni – Vidéos et documents sur des thèmes variés en fonction des niveaux scolaires

<https://www.lumni.fr/>

Personne en situation de handicap

[Les établissements adaptés ou spécialisés](#)

Plan nutrition santé 2019-2023

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4\\_2019-2023.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf)

Précautions standard et complémentaires

CPIAS Pays de la Loire

[précautions-standard-précautions-complémentaires](#)

INRS Flyer Précautions standard

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206360>

INRS Flyer Précautions complémentaires

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206363>

Projet personnalisé, une dynamique du parcours d'accompagnement (volet EHPAD)

[https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-10/fiche-repere-projet\\_personnalise\\_ehpad.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-10/fiche-repere-projet_personnalise_ehpad.pdf)

Réseau national de ressources en sciences médico-sociales (RNRSMS)

<https://rnrsms.ac-creteil.fr/>

Ressources Site santé BD Comprendre la santé

<https://santebd.org/les-fiches-santebd>

Risques biologiques

Arrêté du 10 juillet 2013 relatif à la prévention des risques biologiques auxquels sont soumis certains travailleurs susceptibles d'être en contact avec des objets perforants

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027914606/>

Réseau Ressources Risques biologiques (3RB)

<https://www.esst-inrs.fr/3rb/>

Système cardiovasculaire

<https://www.fedecardio.org/publications/les-examens-en-cardiologie/>

<https://fedecardio.org/publications/categorie-publications/brochures/>

<https://www.frm.org/recherches-maladies-cardiovasculaires>

Toxiinfections alimentaires

[Les toxi-infections alimentaires collectives - ANSES](#)

[Statistiques TIAC – Santé publique France 2019](#)

Vadémécum École promotrice de santé

<https://eduscol.education.fr/document/1689/download?attachment>

### **Moteurs de recherche**

CISMéF Catalogue et Index des Sites Médicaux de langue Française

<https://www.cismef.org/cismef/>

Google scholar

<https://scholar.google.fr/schhp?hl=fr>

LiSSa

Littérature scientifique en santé

<https://www.lissa.fr/dc/#env=lissa>

PubMed

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/> (Articles en anglais et/ou en français)

Société française de nutrition

<https://sf-nutrition.fr/>

### **Revue**

La santé en action

<https://www.santepubliquefrance.fr/revues/sante-en-action/la-sante-en-action>

Bulletin épidémiologique hebdomadaire BEH

<https://www.santepubliquefrance.fr/revues/beh/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire>

Actualité et dossier en santé publique

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp>

Des numéros sur des aspects de santé publique, dont beaucoup sont en accès libre

<https://www.erudit.org/fr/revues/snahp/2021-v4-n1-snahp06099/>

## Ressources INRS pour le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

Dans le cadre de la rénovation du Baccalauréat Professionnel ASSP, l'INRS propose différentes ressources susceptibles d'illustrer le pôle 2 - « *Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène et de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne* » et le pôle 3 - « *Travail et communication en équipe pluri professionnelle* »

Les ressources proposées permettent également de répondre à plusieurs savoirs associés de la Compétence 2.1 tels que « *Accompagnement à la mobilité* », « *Matériel d'aide à l'accompagnement à la mobilité* » ou « *Portage et mobilisation de l'enfant* ».

Dans les métiers de la santé et de l'aide à la personne, le nombre particulièrement élevé d'accidents du travail et de maladies professionnelles a un impact important sur l'absentéisme et l'inaptitude au travail. Ce qui a souvent pour conséquence de désorganiser les collectifs de travail, voire de dégrader la qualité des soins ou de la prise en charge.

### 1. Ressources concernant les risques professionnels

Hébergement médicalisé pour personnes âgées Code NAF = 8710A :

[https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches\\_statistiques/NAFAPE\\_2019\\_Q\\_000\\_8710A\\_SY.pdf](https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/NAFAPE_2019_Q_000_8710A_SY.pdf)

Hébergement social pour personnes âgées Code NAF = 8730A :

[https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches\\_statistiques/NAFAPE\\_2019\\_Q\\_000\\_8730A\\_SY.pdf](https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/NAFAPE_2019_Q_000_8730A_SY.pdf)

Aide à domicile Code NAF = 8810A :

[https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches\\_statistiques/NAFAPE\\_2019\\_Q\\_000\\_8810A\\_SY.pdf](https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/NAFAPE_2019_Q_000_8810A_SY.pdf)

Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé Code NAF = 8710C :

[https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches\\_statistiques/NAFAPE\\_2019\\_Q\\_000\\_8710C\\_SY.pdf](https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/NAFAPE_2019_Q_000_8710C_SY.pdf)

Statistiques globales de la CTN I comprenant les activités de services II relevant des secteurs de l'intérim, la santé, le nettoyage, ...)

[https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/document\\_PDF\\_a\\_telecharger/etudes\\_statistiques/livret\\_de\\_sinistralite/2019/2019\\_livret-sinistralite%C3%A9-ctn-i.pdf](https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/etudes_statistiques/livret_de_sinistralite/2019/2019_livret-sinistralite%C3%A9-ctn-i.pdf)

### 2. Ressources concernant la prévention

<https://www.inrs.fr/demarche/fondamentaux-prevention/ce-qu-il-faut-retenir.html>

<https://www.inrs.fr/metiers/sante-aide-personne.html>

<https://www.inrs.fr/demarche/evaluation-risques-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Outil d'évaluation des risques professionnels – Aide à domicile – Logiciel en ligne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil68>

*Elaboré par l'INRS et l'Assurance Maladie risques professionnels, cet outil permet aux entreprises du secteur de l'aide à domicile de réaliser leur évaluation des risques et d'éditer un plan d'action. Pour chaque risque identifié, une liste de mesures de prévention est proposée. Il est également possible d'ajouter des risques ou des mesures en fonction de la situation de chaque entreprise.*

### **3. Ressources complémentaires**

TutoPrév'Accueil :

ED 4463 – Aide à la personne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204463>

« Il est destiné aux enseignants pour sensibiliser les élèves lors de leur entrée en formation ou vérifier les éléments acquis antérieurement.

Il est également destiné aux tuteurs, supérieurs hiérarchiques, maîtres d'apprentissage qui accueillent un nouvel embauché pour leur permettre de vérifier les acquis du nouvel embauché en matière de santé et sécurité au travail et repérer les connaissances complémentaires qui lui seront nécessaires. Il s'appuie pour cela sur des planches illustrées représentant des situations à risque. »

TutoPrév'Pédagogie :

ED 4466 – Aide à la personne (A domicile et en établissement)

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204466>

Cette ressource s'adresse spécifiquement aux enseignants de lycées professionnels intervenant sur le baccalauréat professionnel ASSP. Elle est organisée en 2 parties :

- des ressources pédagogiques avec, essentiellement, des fiches de risques décrivant les différents risques rencontrés dans le secteur, les mesures de prévention qui peuvent être mises en place et les documents INRS auxquels se référer.
- des supports d'observation pour aider le lycéen ou l'apprenti à repérer les situations à risque en entreprise : questionnaire adapté pour aider à repérer les dangers présents, grilles d'analyse des risques pour guider le jeune dans la recherche de mesures de prévention.

### **4. Ressources spécifiques sur les risques liés à l'activité physique et les TMS**

ED 6415 – La démarche ALM : Accompagner la mobilité – Prévenir le risque de troubles musculosquelettiques lors de la mobilisation des patients

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206415>

Cette ressource sera particulièrement utile dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence 2.1.7 « Accompagner la mobilité de la personne aidée » et dans le cadre de la formation PRAP 2S.

Films de la série Prévention des TMS centrée sur le soin

<https://www.inrs.fr/actualites/videos-tms-soin-personne.html>

Ces films illustrent la manière de supprimer les mobilisations / manutentions dans le cadre de certains déplacements de l'ALM.

ED 6319 – Prévenir le mal de dos dans le secteur de l'aide et des soins à la personne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206319>

*Ce dépliant fait le point sur les lombalgies dans le secteur de l'aide et des soins à la personne. Il propose des pistes d'actions à mettre en place pour prévenir le mal de dos des salariés et rappelle qui sont les interlocuteurs du chef d'entreprise dans ce cadre.*

Dossier du mensuel Travail et Sécurité issu du n°794 de mai 2018

<https://www.travail-et-securite.fr/ts/dossier/794/Aide-et-soin-a-la-personne/Prendre-soin-plut-t-que-prendre-en-charge.html>

## 5. Ressources spécifiques liés aux risques biologiques

Site 3RB (Réseau Ressources – Education nationale / INRS)

[https://www.esst-inrs.fr/3rb/documents\\_soins\\_personne.php](https://www.esst-inrs.fr/3rb/documents_soins_personne.php)

Le site 3RB, co-animé par des enseignants, des inspecteurs et des experts de l'INRS propose des ressources sur les risques biologiques.

Pour le secteur spécifique de l'aide et soin à la personne, des fiches pratiques sont disponibles afin de faciliter l'application de la démarche de prévention aux situations de travail rencontrées (au domicile, en établissement).

Exemple pour la toilette complète d'une personne alitée :

[https://www.esst-inrs.fr/3rb/afftexte.php?p1=demarche\\_toilette](https://www.esst-inrs.fr/3rb/afftexte.php?p1=demarche_toilette)

## 6. Ressources spécifiques - Aide à domicile

ED 6148 – Aide à domicile – Bonnes pratiques de prévention des risques professionnels

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206148>

*Ce dépliant donne une vue d'ensemble de la démarche de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide à domicile, et liste les documents disponibles.*

Site spécifique de l'aide à domicile

<https://www.prevention-domicile.fr/>

De nombreuses ressources et des activités pour les salariés du secteur y sont proposées.

Vidéo - Une démarche d'analyse d'accident du travail dans le secteur de l'aide à la personne

<https://www.youtube.com/watch?v=eryhdVp7DUg>

Dossier du mensuel Travail et Sécurité issu du n°820 de novembre 2020

<https://www.travail-et-securite.fr/ts/dossier/820/aide-domicile.html>

## 7. Ressources spécifiques - Etablissements d'hébergement

Une démarche d'analyse d'accident du travail dans le secteur sanitaire

[https://www.youtube.com/watch?v=h49J3A\\_gXDw](https://www.youtube.com/watch?v=h49J3A_gXDw)

Vidéo réalisée par l'INRS illustrant la survenue d'un accident du travail d'une aide-soignante dans un service hospitalier de gériatrie.

Bref, aide-soignante en burn out

<https://www.youtube.com/watch?v=CCtldmXrYL0>

ED 6242 – EPHAD - Préserver la santé des personnels tout en optimisant la qualité des soins

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206242>

## 8. Autres ressources INRS – Pour aller plus loin

ED 4703 – Milieux de soins – S'informer pour agir

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204703>

ED 4701 – Aide et soins à la personne – S’informer pour prévenir  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204701>

ED 6375 – Les aides techniques : nettoyer ou désinfecter ? – Soins et aide à la personne  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206375>

ED 6257 – Hygiène des mains autour des soins  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206257>

ED 4191 – Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les problèmes de santé liés à l’activité physique au travail  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204191>

ED 4192 – Professionnels des services à la personne – Soyons vigilants ensemble  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204192>

ED 4193 – Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les chutes au travail  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204193>

ED 4194 - Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les risques d’infection  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204194>

ED 4195 - Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les accidents liés aux déplacements professionnels  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204195>

ED 4196 – Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions - Apprivoiser le temps pour mieux vivre ensemble au travail  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204196>

*Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs des services à la personne à la prévention des risques psychosociaux auxquels peuvent être exposés les travailleurs du secteur. Quelques pistes en faveur du bien-être au travail : parler avec son employeur et la personne aidée sur l'organisation du travail, sur les difficultés rencontrées, prévoir ensemble une solution d'alerte ou de rechange en cas d'imprévu, ne pas se refermer sur soi... Ce dépliant a été réalisé en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), l'IRCEM, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), l'ADMR, la FEPEM, la FESP, et UNA.*

ED 4198 – Prévenir les risques professionnels dans les métiers de l’aide à domicile (Quizz)  
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204198>



## Exemples de fiches d'évènement indésirables

<i>Logo de l'établissement</i> + <b>N°téléphone</b>	<b>Fiche de déclaration en interne d'un Evènement Indésirable (EI)</b>	Date de création :
		Date de mise à jour :

## NOTICE D'UTILISATION :

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la prise en charge des résidents, en cas de survenue d'un évènement indésirable (EI), **quelle que soit sa nature**, il est très important :

- D'en informer un membre du personnel et/ou un responsable de l'établissement et, le cas échéant, d'en informer le résident et/ou sa famille
- ET de le **déclarer en interne** via le document présent ou via un module dédié du logiciel métier et d'enregistrer la déclaration dans un tableau de suivi.

**Date de déclaration en interne de l'évènement indésirable : ..../..../20....**

<b>ENREGISTREMENT DE L'ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLE</b>	
<b>Date et lieu de survenue de l'évènement</b> Date : ..../..../20.... Heure : ..... Lieu : .....	<b>N° d'enregistrement en interne (à définir par l'EHPAD)</b>
<b>Emetteur de la déclaration</b> Nom, Prénom, Fonction : ..... .....	<b>Personne(s) concernée(s) par l'évènement</b> <input type="checkbox"/> Résident <input type="checkbox"/> Personnel <input type="checkbox"/> Intervenant extérieur <input type="checkbox"/> Visiteur Nom, Prénom (H/F) : .....
<b>NATURE DE L'ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLE (EI) (à cocher)</b>	
<b>Décès inexpliqué ou menace de la sécurité de l'usager</b>	
<input type="checkbox"/> Décès inattendu ou inexpliqué <input type="checkbox"/> Conduites suicidaires (tentative de suicide ou suicide) <input type="checkbox"/> Disparition inquiétante d'un résident (ex : fugue)	
<b>EI lié aux soins</b>	
<input type="checkbox"/> Erreur ou évènement indésirable associé à des soins (erreur dans l'exécution d'un acte, retard de prise en charge, erreur d'identification du résident, erreur médicamenteuse, défaut de surveillance, manque d'hygiène...)	
<input type="checkbox"/> Evènement indésirable susceptible d'être dû à un médicament : lié à ses propriétés pharmacologiques, son mésusage ou son abus (ex : <i>hémorragie sous AVK, urticaire sous morphine, etc.</i> )	
<input type="checkbox"/> Incident ou risque d'incident susceptible d'être dû à un dispositif médical	
<input type="checkbox"/> Infection associée aux soins (Si EHPAD rattaché à un établissement de santé, déclarer également à Santé Publique France via e-sin : <a href="https://esin.santepubliquefrance.fr/appli_esin/">https://esin.santepubliquefrance.fr/appli_esin/</a> )	
<input type="checkbox"/> Accident d'exposition au sang -> <i>Déclarer à la médecine du travail et à la CNAM (= accident du travail)</i>	
<b>Chute</b>	
<input type="checkbox"/> Chute ( <i>Recenser en interne l'ensemble des chutes + analyse annuelle des causes de chute</i> )	

<b>Maltraitance et violence</b>
<input type="checkbox"/> Maltraitance vis-à-vis du ? ou causé par ? résident (violence physique, psychique, médicale, matérielle ou financière, négligence, privation de droits) <input type="checkbox"/> Violence entre résidents ou agression envers un professionnel
<b>Sécurité des locaux et du matériel</b>
<input type="checkbox"/> Sécurité des biens (disparition, casse, vol, vandalisme, etc.) <input type="checkbox"/> Système d'information (équipement indisponible, défaut de confidentialité, perte d'information) <input type="checkbox"/> Environnement (température inadéquate, mauvaise odeur, nuisance sonore, inondation, etc.) <input type="checkbox"/> Sinistre/ Incident matériel (feu, fuite d'eau ou de gaz, défaut d'alimentation électrique, panne d'ascenseur, de chauffage ou de climatisation, etc.) <input type="checkbox"/> Logistique, hôtellerie et prestataires extérieurs (problème de restauration, linge, ménage, maintenance, approvisionnement en fournitures/gaz/eau, etc.) <input type="checkbox"/> Indisponibilité préoccupante d'un produit de santé
<b>Divers</b>
<input type="checkbox"/> Difficultés relationnelles récurrentes avec le résident/famille <input type="checkbox"/> Autres : à préciser au verso dans le cadre « Que s'est-il passé ? »

\* Erreur médicamenteuse : omission ou réalisation ~~non intentionnelle~~ non intentionnelle d'un acte impliquant un médicament qui peut être à l'origine d'un EI

<b>GRAVITE DE L'ÉVÈNEMENT INDESIRABLE</b>
<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> : <input type="checkbox"/> Décès <input type="checkbox"/> Mise en jeu du pronostic vital <input type="checkbox"/> Séquelle irréversible <input type="checkbox"/> Incapacité temporaire  <input type="checkbox"/> <b>Non</b> Si non, préciser le cas échéant si présence d'un : <input type="checkbox"/> Dommages physiques et/ou psychiques <input type="checkbox"/> Dommages matériels <input type="checkbox"/> Autre ..... ..... .....
<b>QUE S'EST-IL PASSÉ ?</b>
Décrire l'évènement quelle que soit sa nature et préciser les <b>circonstances de survenue</b> . <i>En cas de suspicion d'évènement indésirable associé à un (ou des) :</i> - <b>Médicament(s)</b> : renseigner le Nom commercial® + dénomination commune internationale (dci) + indication + posologie administrée si disponible + la date (horaire) de début de traitement - <b>Dispositif médical ou médicament dérivé du sang</b> : renseigner le Nom commercial® + dénomination commune + n° de lot <i>et, si possible, conserver le dispositif médical incriminé ou a minima son emballage</i>

**QUELLES MESURES IMMEDIATES ONT ÉTÉ PRISES ?**

Information du résident et de sa famille le cas échéant :  **Oui**  **Non** / Par qui ?

**UNE (ou des) PERSONNE(s) ONT-ELLES ÉTÉ PRÉVENUES**

**Oui** Nom, Prénom et fonction de la (les) personne(s) prévenue(s) :

.....  
.....

Source <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/6-declaration-et-gestion-des-evenements-indesirables>

Logo et téléphone  
de la structure

## EVENEMENTS INDESIRABLES

### Informations concernant le déclarant

Déclarant	
Nom	Fonction/Service
Prénom	Famille de Mr ou Mme :

### Contexte de l'évènement

Personnes concernées	Incident	Localisation
Résident	Date	Service
Visiteur		
Personnel	Heure	Lieu
Professionnel		
Autres		

### Anomalie constatée : Cocher la case correspondante

Prise en charge Résident		Logistique / Fournisseur		Communication / Organisation	
Matériel inadapté au patient		Hygiène des locaux		Secret Professionnel / médical	
Précautions standards/Précaution d'hygiène		Gestion du linge		Communication Interne	
Infections aux soins (IAS)		Gestion des repas		Communication extérieure	
Contentions		Gestion des déchets		Organisation du travail	
Circuit du médicament		Prestataire extérieur / fournisseur			
Identitovigilance (erreur d'identité)		Prestations Hôtelières (état de la chambre, salle de bain...)			
Nourriture périmée/défaut de conservation					
Intoxication alimentaire					
Fausse route					
Intervention tardive secours					
Environnement proche					

<b>Violence / Comportement</b>		<b>Matériel/Produit/Sécurité des locaux</b>	<b>Sécurité de la personne / blessure</b>	
Agression / Violence		Défaut de qualité	Accident du travail	
Sortie à l'insu du service/ errance (fugue)		Panne / bug informatique	Accident d'exposition au sang (AES)	
Dégradation/sabotage		Risque ou départ d'incendie	Electrisation / électrocution	
Rôdeur, bruit suspect		Dégât des eaux	Empoisonnement / exposition à des toxiques	
Tentative de suicide/suicide		Nuisible		
		Disparition / vol		

Afin de garantir le respect de la vie privée, merci de ne pas indiquer le nom des personnes concernées par cette déclaration d'évènement indésirable. Le contenu de vos fiches de déclaration ne doit pas faire apparaître de données à caractère personnel ou des données personnelles de santé conformément aux recommandations de bonnes pratiques en matière de gestion des risques.

<b>EVENEMENT</b>	
<b>Description des faits</b>	
<b>Conséquence</b>	<b>Mesures immédiates prises :</b>

<b>DATE</b>	<b>SIGNATURE</b>
-------------	------------------

ACTIONS CURATIVES	COMMENTAIRES

**CONCLUSION**

COTATION	Présentation aux instances	Déclarations obligatoires	Rétro-information
	Oui	Non	Transmise au déclarant
	Non	Autorités (préciser)	Non transmise au déclarant

*Source : EHPAD Martin Bouillé - 53 - Alexain*